



**HAL**  
open science

## Les CUMA et la JAC : Quelles contributions des militants jacistes au développement des Cuma ?

Vincent Flauraud, François Colson, Véronique Lucas

### ► To cite this version:

Vincent Flauraud, François Colson, Véronique Lucas. Les CUMA et la JAC : Quelles contributions des militants jacistes au développement des Cuma ?. 14. Journées de Recherche en Sciences Sociales (JRSS), INRAE; SFER; CIRAD, Apr 2021, Clermont-Ferrand, France. hal-03740438

**HAL Id: hal-03740438**

**<https://hal.science/hal-03740438v1>**

Submitted on 19 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Les CUMA et la JAC : Quelles contributions des militants jacistes au développement des CUMA ?

Vincent FLAURAUD\*, François COLSON\*\*, Véronique LUCAS\*\*\*

### Résumé

Une explication répandue concernant l'implantation géographiquement hétérogène des CUMA attribue un rôle significatif dans leur création à la Jeunesse agricole catholique (JAC), mouvement de jeunesse et d'éducation populaire dont la vitalité, à son maximum dans les années 1950, a elle-même marqué inégalement les différentes régions françaises. D'une part certains s'attachent au fait que le livre contemporain (1950) du premier essor des CUMA, traitant de manière approfondie des enjeux relatifs à la mécanisation partagée et considéré comme un ouvrage majeur en la matière, est dû à René Colson, secrétaire général de la JAC de 1941 et 1947. D'autre part, divers auteurs ont relevé des concordances en rapprochant carte d'implantation des CUMA et carte d'implantation de la JAC. Cette hypothèse est explorée ici pour en identifier tant les composantes à valider que leurs limites. Le livre de René Colson, comme le discours jaciste qui en est ensuite largement issu (mais qui ne s'y limite pas), ne sont pas à considérer en soi comme des plaidoyers centrés sur les CUMA. En promouvant à la fois les formules et les valeurs autour de « l'association » et de l'entraide, ils ont bien offert des assises doctrinales et des analyses économiques et/ou sociales faisant des CUMA des options à considérer de façon favorable. Mais la confrontation cartographique entre implantation jaciste et implantation des CUMA à la fin du 20<sup>e</sup> siècle montre aussi bien des convergences que des divergences : des régions à CUMA mais à faible vitalité jaciste passée, des régions jacistes où peu de CUMA ont émergé. Dans les zones de convergence, des jacistes devenus agriculteurs contribuent à créer une diversité de formes de mécanisation partagée, dont des CUMA, tandis que certains des plus militants s'engagent dans la structuration du réseau fédératif cumiste. Ceci, avec d'autres facteurs politico-économiques, va contribuer à créer des conditions plus favorables à l'organisation en CUMA à partir de la fin des années 1970, facilitant alors la conversion en CUMA d'anciens groupes d'entraide initialement créés par des ex-jacistes. Cette évolution a aussi été favorisée par la configuration technique des systèmes agraires fondés sur l'élevage laitier, orientation prédominante dans une partie des anciennes régions de forte implantation jaciste, et qui s'est révélée favorable au développement des CUMA.

---

\* Université Clermont Auvergne (EA 1001 CHEC)

\*\* Directeur de recherche honoraire INRA

\*\*\* Docteure associée à l'UMR Innovation (INRAE Montpellier)

## INTRODUCTION

La catégorie juridique des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) a été instituée le 12 octobre 1945 par le ministre de l'Agriculture François Tanguy-Prigent, socialiste, membre du gouvernement provisoire. Paysan dans le Finistère, il avait lui-même participé à la création d'une coopérative de battage en 1928, permettant l'achat en commun d'une batteuse (Bougeard, 2002). Le 22 novembre 1945, la Fédération nationale des Cuma était mise sur pieds. Initialement, la réunion de sept exploitations au minimum était nécessaire. À compter de 1955, il a suffi de quatre. Depuis soixante-quinze ans, nombre de ces coopératives sont ainsi nées et continuent à émerger à partir de l'initiative d'agriculteurs désireux de mutualiser leurs moyens matériels.

Or la carte française actuelle des Cuma révèle la grande hétérogénéité géographique de leur implantation. Une explication répandue de ces contrastes régionaux attribue un rôle significatif à la Jeunesse agricole catholique (JAC) dans l'incitation à former des Cuma, là où elle était bien implantée (Houssel, 1986 ; Lefèvre, 1996 ; Assens, 2002 ; Cocaud, 2008 ; Nicourt, 2013). Lui prêter cette maternité d'une structure agricole innovante de l'après Seconde guerre mondiale n'est guère étonnant : la JAC, initialement créée avec une finalité d'apostolat chrétien, s'est en effet imposée, lors de son apogée entre 1945 et 1960, comme un mouvement de jeunesse et d'éducation populaire majeur dans les campagnes, qui a modelé nombre des dirigeants agricoles du dernier tiers du 20<sup>e</sup> siècle. Ses atouts ont été sa pédagogie active, son investissement dans la formation professionnelle, notamment agricole, et l'importance du maillage de la jeunesse rurale qu'elle a opéré (le MRJC qui lui a succédé n'a plus son aura). Il est, de la sorte, fréquent de considérer la JAC comme la principale actrice de la modernisation des campagnes et de leur "révolution silencieuse" à cette époque, et d'en faire même l'initiatrice de la promotion d'une agriculture intensive, oubliant qu'elle fut plutôt la meilleure élève d'un processus promu plus largement (Colson 1980, Flauraud 2003).

Ce sont principalement deux arguments (à une échelle macro) qui sont habituellement mobilisés pour étayer l'hypothèse d'une filiation étroite entre JAC et Cuma. D'une part (Lefèvre, 1996 ; Nicourt, 2013), à l'époque du premier essor des Cuma était paru (en 1950) *Motorisation et avenir rural*, un ouvrage considéré comme majeur à propos des enjeux relatifs à la mécanisation de l'agriculture, dont l'auteur n'était autre que René Colson, secrétaire général de la JAC de 1941 à 1947. D'autre part, en rapprochant les cartes d'implantation respectives des Cuma et de la JAC, des concordances ont été retenues comme significatives (Houssel, 1986 ; Lefèvre, 1996 ; Cocaud, 2008) : elles révéleraient l'existence d'un terreau favorable pour des mises en place de Cuma, fussent-elles postérieures à l'apogée jaciste donc opérées par des "anciens" ou à leur instigation.

Nous proposons de réinterroger cette hypothèse en cherchant d'une part à identifier les processus concrets qui ont pu jouer si et quand il y a eu création de Cuma par d'anciens jacistes et d'autre part à faire émerger les limites qu'il y aurait à opposer à l'hypothèse de cette filiation privilégiée. Notre travail postule qu'il y a tout lieu de se défaire d'une approche linéaire des causalités possibles, ou d'une histoire de la diffusion des idées insuffisamment sensible aux jeux d'interaction et de réciprocité, aux résistances, aux modulations des appropriations. Quelles composantes du référentiel de valeurs jaciste, de la formation reçue, incitaient-elles à la formation

de Cuma et quel était leur poids réel dans l'économie générale du discours ? Les Cuma y avaient-elles vraiment une place centrale ou ne constituaient-elles que l'une des formes et pratiques d'organisation collective promues ? Comment comprendre, à rebours des lectures qui se sont imposées, les cas d'inadéquation entre présence jaciste et présence des Cuma ? En effet, être passé par la JAC ne suffisait pas forcément à faire de soi un acteur immédiat et/ou constant de la promotion des Cuma. La JAC était un mouvement par lequel les jeunes ruraux ne faisaient que passer, de leur adolescence à leurs jeunes années d'adultes, l'installation venant en général plus tard, et sa vitalité a commencé à décliner dès la deuxième moitié des années 1950, donc précisément quand les Cuma ont pris leur essor. Les jeux d'investissement postérieurs, de la part d'acteurs issus de la JAC, n'ont pas forcément été déterminants, les processus en œuvre ayant pu constituer d'abord des réponses aux reconfigurations successives tant des systèmes agraires que du contexte technico-économique, pour des agriculteurs aux héritages divers. De la sorte, il faut sans doute réévaluer la place des créations ayant échappé à la sphère d'influence jaciste.

Notre enquête combine retour aux sources, réexamen des études existantes consacrées aux Cuma ou à la JAC, et pratique de terrain. Outre la relecture de l'ouvrage de René Colson censé avoir été "fondateur" en la matière, et de ses articles touchant à la question, un dépouillement systématique de la presse jaciste nationale a été mené pour l'occasion, en quête de tous les articles abordant les Cuma<sup>1</sup> : dépouillement complet du mensuel pour les cadres du mouvement, *Militant à l'action*, de 1949 à 1961, et partiel du bimensuel "de masse" *Jeunes forces rurales* entre 1945 et 1959<sup>2</sup>. Les études déjà existantes<sup>3</sup>, aux approches concentrées sur les décennies d'après-guerre, ont permis d'introduire l'échelle du proche, de prendre en compte et de décrypter la variété de combinaisons localement situées. Par ailleurs, nous avons étudié près d'une vingtaine de Cuma actuelles, en incluant une analyse socio-historique d'une partie d'entre-elles, qui a permis, en rencontrant leurs fondateurs, de révéler des contributions de jacistes à la création de certaines et de préciser les modalités de leur implication (Lucas, 2018).

Ainsi, cette communication entend apporter une compréhension plus générale de l'hétérogénéité spatiale de l'implantation historique de l'agriculture de groupe, sensible aujourd'hui encore. Elle explorera à nouveaux frais les composantes référentielles censées avoir constitué un soubassement incitatif pour les jacistes (le discours propre à René Colson et celui de la JAC comme organisation), non seulement pour estimer le poids qui y a été donné aux Cuma, mais pour faire apparaître dans quelle logique systémique elles pouvaient être évoquées. Puis, après avoir souligné les limites des rapprochements cartographiques, elle observera par quelles modalités concrètes des ex-jacistes se sont engagés – sans être les seuls pour autant – dans le développement des Cuma et la structuration de leur réseau fédératif.

<sup>1</sup> Dont l'écriture, alors en lettres capitales, facilite le repérage.

<sup>2</sup> Dépouillement ponctuel avant 1949, systématique de 1949 à 1954 et en 1958 et 1959. Les restrictions de la crise sanitaire n'ont pas permis de réaliser le dépouillement à la Bibliothèque nationale de France des quelques années manquantes.

<sup>3</sup> Prenant en compte de récents travaux non-inclus dans les synthèses concernant l'histoire des Cuma opérées par Lefèvre en 1996 et Assens en 2002.

## I- Motorisation et avenir rural : les travaux de René Colson sur la mécanisation et l'association des petits agriculteurs

La genèse du livre de René Colson, *Motorisation et avenir rural*, prend place à la fois dans un contexte de sortie de guerre et dans le compagnonnage étroit de l'auteur avec la JAC. Dans les années qui suivent la Libération, la modernisation rapide de l'agriculture est devenue une priorité nationale. Les dirigeants de la JAC sont alors confrontés aux bouleversements suscités par la motorisation de l'agriculture française. Or, la JAC a justement conforté son identité de mouvement d'éducation populaire à travers son conseil national de 1945, qui statue alors que sa mission d'évangélisation est indissociable d'activités de formation des jeunes ruraux et d'animation des villages.

Secrétaire général de la JAC de 1941 à 1947, René Colson, jeune paysan de Haute-Marne, a étroitement contribué à ces nouvelles orientations de la JAC. Il a connu très tôt la pénibilité du travail, au sein de la ferme familiale. Il a eu l'expérience des rapports de classe comme salarié chez un colon en Algérie et dans une grande exploitation de l'Oise, et celle d'un échec d'installation sur une exploitation, lié à la surenchère foncière d'un patron d'usine. Dans les derniers mois de son mandat de secrétariat général de la JAC, avec l'aide des religieux dominicains économistes du mouvement Économie et Humanisme (Pelletier, 1996) il commence à réaliser des enquêtes qui vont étayer ses réflexions sur la mécanisation de l'agriculture, dans ses articles pour la presse jaciste et pour le journal de gauche *Témoignage chrétien*. Son livre *Motorisation et avenir rural*, préfacé de René Dumont, publié en 1950 soit un an avant sa mort, est vite devenu une référence pour les générations de jacistes qui vont s'installer comme agriculteurs dans la période des Trente glorieuses.

La principale préoccupation de René Colson est d'aider les jeunes ruraux à prendre leur vie en main pour « être des hommes complets ». La mécanisation l'inquiète car elle modifie profondément le métier dans son rapport au vivant et conduit à l'agrandissement inéluctable des exploitations et de ce fait, à la prolétarianisation<sup>4</sup> des jeunes paysans contraints de quitter la terre pour devenir salariés dans de plus grandes fermes ou hors de l'agriculture. Il pense que seule l'association des petites et/ou moyennes exploitations entre elles peut leur éviter de disparaître : c'est dans ce sens qu'il faut comprendre le concept d'« association », central dans sa pensée. Ce projet, porté par l'Union des ententes et communautés rurales créée en 1951<sup>5</sup>, et relayé par les dirigeants du CNJA, sera dix ans plus tard à l'origine du statut des GAEC voté dans le cadre des lois d'orientations agricoles de 1960-62. C'est dans cette perspective « associationniste » que les Cuma sont mises en avant par René Colson ; mais comme des outils parmi d'autres pour favoriser la mécanisation des « associations à taille humaine » et non comme pièces centrales de son dispositif.

---

<sup>4</sup> La prolétarianisation est analysée par René Colson comme la séparation opérée entre le travailleur et ses outils de production. Elle prend très majoritairement la forme du salariat hors ou dans l'agriculture.

<sup>5</sup> « Ententes et communautés rurales », *La Croix*, 21 mars 1952 : « Créée l'an dernier à la même époque. »

## 1 - Pour une mécanisation responsable

### 1.1. Servir la vie, non la quête de prestige social

Au sortir de la guerre, accusés d'avoir été des « privilégiés » pendant l'Occupation et de se montrer sur le moment « incapables » de nourrir la population française, les paysans se sentent méprisés par les urbains. Le tracteur a pu alors apparaître à la fois comme un moyen de gagner en puissance de travail, donc de recouvrer puis de dépasser la capacité de production d'avant-guerre et de nourrir de nouveau la population, mais aussi comme un vecteur de prestige propre à compenser la disqualification sociale. Les jeunes, en particulier, voient combien la mécanisation pourrait améliorer les conditions de travail et de vie. Mais elle est aussi source de tensions dans les familles paysannes, car « *la machine n'est pas universelle*<sup>6</sup> » selon René Colson. La JAC se doit d'accompagner ce débat. Fidèle à ses principes de pédagogie active, elle le fait en invitant à la réflexion à partir d'une confrontation des arguments. En octobre 1945, dans le journal de masse *Jeunes forces rurales*, face à un article faisant l'éloge du tracteur, qui permet de valoriser le travail des jeunes paysans par rapport à celui des ouvriers, René Colson, encore secrétaire général, se charge de contrebalancer ses atouts, en rappelant la dignité du travail des paysans auprès des animaux de trait. Il s'emploie, ce faisant, à montrer que le tracteur doit d'abord être considéré en tant qu'outil au service du travail des paysans et met en garde contre la tentation d'en faire un signe de distinction sociale qui marquerait la supériorité de son possesseur.

« *Je sais par expérience qu'il faut beaucoup plus d'initiative et d'intelligence pour conduire et soigner un attelage de trois ou quatre chevaux qu'un tracteur. [...] Diriger des animaux permet de mieux comprendre ce qui est vivant et, par-là, d'acquérir le sens du possible et de l'impossible*<sup>7</sup>. »

Le débat est lancé et les militants sont invités à donner leur point de vue dans le journal. Est-il possible de concilier la puissance et la vie ? En mars 1947 encore, René Colson s'interroge sur la diversité des points de vue entre « *ceux qui veulent [se] servir [de la mécanisation] pour augmenter le rendement, faciliter leur travail* », « *ceux qui sont fiers de montrer qu'ils sont compétents en mécanique, qui prétendent que les chevaux c'est vieux jeu* », et ceux, attachés à au vivant, pour lesquels « *aider la vie, c'est essentiellement ça qui caractérise la vie paysanne* ». Il conclut alors l'article en citant un lecteur du Nord de la France :

« *La mécanisation met au service des cultivateurs des moyens de mieux servir la vie, mieux travailler le sol, exécuter le travail à des périodes plus favorables, etc. C'est cela qui doit nous guider et pas uniquement la satisfaction d'une machine qui va plus vite, un tracteur plus puissant*<sup>8</sup>. »

Autrement dit : la mécanisation – qui sera au cœur des Cuma – doit certes être soutenue, mais elle doit être un moyen et non une fin.

### 1.2. La machine : un gain économique et social discutable

René Colson, toujours comme secrétaire général de la JAC, a été porteur d'un deuxième type de mise en garde face à une utilisation non raisonnée de la machine : était-elle vraiment porteuse d'un gain économique et social ?

Dans un long article publié en mars 1946 dans *Les Cahiers de notre jeunesse*, revue commune à l'ensemble des mouvements français de l'Action catholique, il montre que le développement du

---

<sup>6</sup> R. Colson, « La machine n'est pas universelle », *Jeunes forces rurales* [désormais « JFR »], 10/1945.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> R. Colson, « Remous autour du tracteur et du machinisme agricole », JFR, 03/1947.

machinisme entraîne les exploitations dans la généralisation de la commercialisation des productions donc des échanges monétaires. Or, comme les produits agricoles ne sont pas payés à leur juste valeur, en fin de compte les machines n'amènent pas forcément une amélioration de la condition de l'exploitant. Pourtant, face au dilemme « *profiter du progrès ou s'en passer [...], le salut de la paysannerie n'est certainement pas dans la suppression du machinisme. On ne va pas contre le progrès. Il faut que le monde rural puisse utiliser la machine sans en mourir ; non seulement sans en mourir mais en y trouvant un moyen d'augmenter la production au service de la population française*<sup>9</sup>. »

S'il y a exode rural, la fautive est-elle la machine en soi ou l'organisation économique capitaliste, qui chasse le paysan de la terre ? Il approfondit son analyse. Alors que la population active agricole représente encore 25 % de la population active totale et les habitants des campagnes près de la moitié de la population française, pour lui, le « *développement du machinisme provoquera la désagrégation du monde rural et l'apparition de deux classes sociales opposées, un patronat et un prolétariat rural. La structure inhumaine de l'industrie risque donc de se reproduire dans l'agriculture*<sup>10</sup>. » Il exprime ainsi son inquiétude sur « *la disparition des paysans libres et leur transformation en prolétaires, avec la croissance des grandes exploitations, la disparition des petites, l'accaparement du foncier et la domination du marché et des organismes commerciaux sur le travail paysan*<sup>11</sup> ».

Drame économique, drame social, ce serait aussi un drame civilisationnel. Activant la fibre agrarienne si souvent mobilisée par les auteurs depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle (Barral, 1968 ; Cornu et Mayaud, 2007), il avance « *que le monde rural ne se contente pas de nourrir l'ensemble des habitants, qu'il est une réserve de vie et un élément de stabilité de la nation, et maintient un mode de vie qui favorise le développement de l'homme*<sup>12</sup> ».

Utilisée sans discernement et dans une perspective strictement individuelle, la machine porte donc en germe la désagrégation du tissu social rural. L'enjeu a été, pour René Colson, de prouver qu'une voie de conciliation existait, permettant de profiter des avantages de la machine tout en évitant d'en faire la fossoyeuse d'une civilisation rurale.

## **2. Promouvoir l'« association » entre petites et/ou moyennes exploitations**

### **2.1. Analyses et réflexions sur les différents types d'exploitation face à la mécanisation**

Les enquêtes réalisées par la JAC dans le cadre des « *plans d'année* » étaient imprécises et reflétaient surtout l'opinion de ceux qui les réalisaient. Devant l'urgente nécessité d'étudier d'une manière approfondie les problèmes économiques, René Colson crée en 1946 le CNER (Centre national d'études rurales) avec l'appui des enquêtes documentaires d'Économie et Humanisme mises au point par les religieux dominicains. Structure fragile et éphémère, le CNER cherche à inciter les militants à réaliser des enquêtes à caractère scientifique. Celles-ci confortent René Colson dans sa conviction que seules les formules d'entraide et de communautés de travail peuvent

---

<sup>9</sup> R. Colson, « Des causes de l'exode rural. Machinisme et difficultés économiques », *Cahiers de notre jeunesse* [ACJF], 03/1946 & « Quand la machine chasse le paysan de la terre », *Témoignage Chrétien*, 06/1946.

<sup>10</sup> R. Colson, « Le monde rural va-t-il se diviser en deux », *Cahiers de notre jeunesse* [ACJF], 04/1947.

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> R. Colson, « Quel est le rôle du monde rural dans la nation ? », *Chef paysan* [JAC], 04/1947.

résoudre les problèmes des petits paysans tout en évitant leur disparition ou leur prolétarianisation. Elles lui permettront aussi d'accumuler des matériaux qu'il utilisera pour rédiger de nombreux articles et étayer l'argumentation de son livre *Motorisation et avenir rural*.

Dans une série d'articles pour *Jeunes forces rurales*, le journal de masse de la JAC, en 1947, il présente différents types d'exploitations qu'il a lui-même visitées. Pour chacune d'elles, il fait une description minutieuse des moyens de production (foncier, main d'œuvre, matériel, capital d'exploitation) et des résultats techniques obtenus. À partir des résultats de quatre enquêtes documentaires du CNER, il compare les moyens de production et les rendements obtenus par deux grandes exploitations employant des salariés (Aisne et Seine-et-Marne) et deux exploitations familiales. Il pose alors clairement le problème de la concurrence entre les petites et grosses exploitations et s'interroge sur l'évolution technique des petites<sup>13</sup> :

« La dimension d'une exploitation n'est plus limitée par les possibilités de travail d'une famille paysanne mais de plus en plus par les possibilités d'utilisation d'un ensemble de techniques modernes [...]. Pour arriver aux dimensions aujourd'hui nécessaires aux exploitations modernes et à l'utilisation rationnelle des moyens techniques, il est préférable de voir des exploitants s'associer entre eux et collaborer. Association qui pourra prendre des formes diverses : coopératives de machinisme agricole, communautés d'exploitations du sol, sociétés ou ententes diverses, etc.<sup>14</sup>. »

## 2.2. Pour la mécanisation et le progrès humain

En 1948, René Colson a quitté le secrétariat national de la JAC. Il s'installe comme agriculteur dans le département de l'Eure, avec une exploitation de 3 ha où il développe un élevage avicole, dans l'attente de la reprise de 30 ha de l'héritage familial de son épouse. Quoique fragilisé par la maladie, il écrit régulièrement des articles dans *Témoignage chrétien*. Il continue aussi ses activités au CNER et participe au lancement de l'Union des ententes et communautés rurales, dont il justifie le projet lors de journées d'étude en 1949 :

« Cette union pour travailler ensemble est de plus en plus nécessaire, le travail agricole exigeant un matériel sans cesse plus important et une spécialisation de plus en plus grande. Il s'ensuit qu'il est malaisé à un seul cultivateur, exploitant individuellement avec sa femme, de pouvoir faire face aux difficultés qui en résultent, notamment en ce qui concerne le travail de l'exploitation, les capitaux à engager, les connaissances nécessaires<sup>15</sup>. »

C'est pour expliquer les bouleversements économiques qui sont en cours et plaider avec plus de force encore pour la solution de l'association entre petites et moyennes exploitations agricoles que René Colson entreprend la rédaction du livre *Motorisation et Avenir rural*. Il compare les résultats économiques, et surtout il s'intéresse à l'évolution du travail et de la vie des hommes et des femmes. Il est de plus en plus convaincu que l'association est le moyen de permettre au progrès technique de servir le progrès humain. Il veut aider les jeunes paysans à observer les bouleversements de leur réalité quotidienne et inciter les responsables professionnels et politiques à réfléchir aux mutations en cours.

---

<sup>13</sup> R. Colson, « En consultant les enquêtes documentaires, quelques réflexions sur des types différents d'exploitations », *Chef Paysan*, 07/1947.

<sup>14</sup> R. Colson, « La prolétarianisation du monde rural », *Cahiers du clergé rural*, 11/1948.

<sup>15</sup> R. Colson ; « Conclusions des journées d'études des communautés et associations rurales - 15 & 16 janvier 1949 », brochure éditée par le Syndicat central d'initiatives rurales. Le Secrétariat des communautés et associations rurales, qui est ici organisateur, a précédé l'Union des ententes...

Avec précision, il étudie les chiffres du développement du machinisme en France, le nombre de tracteurs n'étant encore en 1948 que de 78 000 pour 2 300 000 exploitations, dont 1 000 000 de plus de 10 ha. Pour montrer les avantages du machinisme agricole moderne, il compare le temps pour cultiver un hectare de blé dans différentes régions : 287 heures pour un rendement de 13 à 18 quintaux en Ille-et-Vilaine, avec des chevaux dans des parcelles plantées de pommiers et bordées de talus ; 168 heures pour un rendement de 18 à 20 quintaux en Haute-Marne, avec chevaux et tracteur dans des parcelles de terre lourde et caillouteuse ; 40 heures pour un rendement moyen de 35 à 40 quintaux à l'hectare dans des terres fertiles du Bassin parisien. Il calcule aussi avec précision le prix de revient à l'hectare de différents genres de labour (profond, moyen, léger), comparant les modalités (tracteur ou chevaux) ainsi que le temps de travail en fonction de la taille des parcelles<sup>16</sup>.

### 3 – La complémentarité des « associations à taille humaine » avec les Cuma

Il observe la progression du nombre des Cuma (au nombre de 6 080 en 1947<sup>17</sup>), et mène l'enquête dans plusieurs d'entre-elles. Certaines sont importantes, comme dans l'Aisne avec 110 adhérents (4 tracteurs à chenilles, 3 tracteurs à roues, 2 moissonneuses batteuses...), en Seine-et-Oise avec 71 adhérents (10 tracteurs), ou dans l'Aude avec une Cuma filiale de la coopérative du Lauragais (9 tracteurs à chenilles, 10 charrues de trois à quatre socs). D'autres Cuma sont de taille moyenne, comme dans l'Yonne (2 tracteurs avec tout le matériel adapté, 2 conducteurs, 55 à 60 utilisateurs de la coopérative de stockage), ou de petite dimension, comme une en Charente-Maritime (7 adhérents, 1 tracteur avec charrue et déchaumeuse)<sup>18</sup>.

Il discute la position des agriculteurs qui aiment mieux s'adresser à une entreprise de travaux agricoles que s'associer. Il estime que « seule l'association à taille humaine est la formule qui réduira au minimum pour l'exploitant les inconvénients de la mécanisation et lui permet de profiter au mieux de ses avantages » et qu'elle « permettra aux autres formules (entrepreneurs et Cuma) de jouer leur rôle »<sup>19</sup>.

Dans la troisième partie du livre, René Colson explique comment réaliser une association, les obstacles à éviter, livre quelques exemples pratiques de démarrage, expose le calcul du prix de revient de l'utilisation d'un tracteur. Le chapitre sur les statuts juridiques donne des exemples concrets de statuts d'associations, de société civile et souligne :

« Si les associés sont 7 ou plus de 7, ils ont souvent intérêt à utiliser le statut coopératif [... qui] offre des garanties sérieuses et présente des avantages en ce qui concerne les questions d'emprunt, d'attribution du matériel, d'impôts<sup>20</sup>. »

Il conclut son livre par un chapitre sur l'esprit qui doit animer ceux qui s'associent, soulignant ainsi la continuité et la cohérence avec le message de la JAC :

---

<sup>16</sup> R. Colson, « Motorisation et avenir rural », in *Un paysan face à l'avenir rural. La JAC et la modernisation de l'agriculture*. Textes recueillis et présentés par Madeleine Colson, François Colson et Henri Nallet. Éditions de l'Épi, 1976, p. 173-192.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 205 ; chiffre complété par une estimation de leur spécialisation en 1947, 2 000 à 2 500 avec une activité de battage, 4 000 à 4 500 pratiquant la culture mécanique. Ce chiffre est à comparer (p. 202) aux 13 000 entreprises de travaux agricoles utilisant 38 700 machines (soit environ 20 000 batteuses et 10 000 tracteurs).

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 203 à 206.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 270

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 290

« L'amour du prochain, c'est la loi de la vie. C'est son esprit qui doit guider ceux qui s'associent. Ainsi leurs associations seront vivantes et fortes, ainsi tous travailleront à instaurer une vie rurale meilleure et plus belle<sup>21</sup>. »

La préface de René Dumont, maître de conférences d'Agriculture à l'Institut Agronomique conforte la crédibilité des analyses de René Colson. S'appuyant sur l'exemple de l'agriculture des États-Unis, il argue que la motorisation entraîne l'exode. Il estime que « *la coopération ne jouera peut-être plus que pour les outils spéciaux pour les grands travaux* » mais que « *les petits et moyens agriculteurs souffriront beaucoup moins dans la période de transition actuelle s'ils s'appuient sur l'association, forme moderne de la manifestation de la solidarité humaine, à laquelle la JAC se devait d'appuyer*<sup>22</sup> ».

Le livre, autofinancé par l'auteur, est tiré à 1 500 exemplaires en 1950, la JAC en assurant la diffusion. Son impact est amplifié après son décès en octobre 1951 par la publication par la JAC en 1954 du livre écrit par Augustine Lerouxel : *René Colson, un rural d'avant-garde*<sup>23</sup>.

## **II – Penser les CUMA dans la décennie d'apogée jaciste (années 1950)**

Les années 1950 marquent, plus particulièrement dans leur première moitié, l'apogée de l'influence du mouvement jaciste. Plusieurs grands “moments congressistes” ponctuent la décennie, dont le congrès *national* à Paris en 1950, réunissant 75 000 jeunes au parc des Princes, et les multiples congrès *diocésains* en 1954, pour les 25 ans, qui en auraient rassemblé 450 000. L'affaiblissement de la participation en 1960 révélait en revanche les effets de la diversification sociologique des campagnes, de l'amplification de leur recul démographique, de l'amorce d'une baisse d'influence de l'Église, et du glissement vers le CNJA<sup>24</sup> de la prise en charge du champ professionnel auprès des jeunes agriculteurs. Tout cela a contribué au reflux de l'influence jaciste.

Or jusqu'à cette prise de relais par le CNJA, qui s'amorce vraiment autour de 1957-58, la JAC – qui n'était pas pour l'essentiel un mouvement de jeunes agriculteurs installés mais d'adolescents et post-adolescents en attente de cette installation ou d'un choix d'orientation différent – a investi, dans cette décennie, plus encore que dans les autres, le champ de l'éveil, de la formation et de la réflexion sur les aspects techniques et professionnels. Elle a marqué nombre de jeunes esprits des campagnes dans ce domaine. Dans son ébauche pionnière de chronologie jaciste, Paul Houée (1972) avait de la sorte parlé d'« époque économique » pour la période 1950-1959. Dans l'ombre portée des réflexions de René Colson, c'est le moment dont l'observation s'impose pour préciser la contribution spécifique de la JAC à la diffusion de dispositions d'esprit propices – jusqu'où et avec quelles limites ? – à l'adhésion au modèle des Cuma.

---

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 309

<sup>22</sup> R Dumont, préface « Motorisation et avenir rural », in *Un paysan face à l'avenir rural*, p. 168-169

<sup>23</sup> Lerouxel, 1954.

<sup>24</sup> Centre national des jeunes agriculteurs.

## 1 – Une disposition d’esprit : l’intégration du modèle des Cuma dans le système de valeurs jaciste

La JAC, intégrant et élargissant l’héritage de René Colson, a largement incité, on le sait, en particulier dans ces années 1950, à la modernisation, qui était souvent synonyme de mécanisation, donc d’achat de matériel, au cœur de la constitution de Cuma. Elle a aussi appuyé le principe d’association, consubstantiel de ce type de structure. La JAC exprimait là un but : le sauvetage des exploitations familiales et à travers cela, d’une certaine idée du monde rural. Dans la première moitié de la décennie, la formulation du diagnostic est récurrente chez les responsables. Michel Debatisse fait le constat que « 8 ha suffisaient pour faire vivre une famille il y a cinquante ans, [alors que] 15 ha aujourd’hui n’y suffisent plus », poussant tendanciellement à la concentration des exploitations et à l’exil vers la ville<sup>25</sup> ; il faut « s’unir ou disparaître » assène-t-il régulièrement<sup>26</sup>. Pour J.-M. Fayard, actif contributeur des pages professionnelles du journal de masse, « la modernisation de nos exploitations familiales est maintenant une nécessité reconnue : il faut s’équiper, pour produire à des prix de revient aussi bas que les grandes exploitations<sup>27</sup> ». Mais il ne faut pas non plus s’équiper à n’importe quel prix – et l’on retrouve bien là les mises en garde de René Colson. La logique n’est pas juste économique ou même agronomique. L’enjeu sous-jacent est celui de la conservation d’un tissu familial digne :

*« Avons-nous le droit de gaspiller notre argent alors que nous en avons déjà si peu pour améliorer la vie de la famille ? Dix petits exploitants vivant dans la même localité ont-ils le droit en conscience, même s'ils le peuvent pécuniairement, d'acheter chacun une moissonneuse-lieuse, alors qu'ils vont s'en servir de 5 à 10 heures par an, peut-être moins même ! Ne pensez-vous pas qu'avec un peu d'entente, deux machines suffiraient à réaliser tout le travail au village ? Et grâce à l'argent ainsi économisé, on paierait facilement une arracheuse de pommes de terre et un monte-charge. Dix familles seraient peut-être propriétaires au lieu d'une seule. Seulement dix ans plus tard, on serait peut-être plus certain de retrouver les dix familles d'exploitants dans le même village<sup>28</sup>. »*

### 1.1 – Promouvoir l’utilisation accrue de matériel agricole moderne, mais pour « améliorer l’homme », non la technique en soi

La valorisation du progrès opérée par la JAC est une valorisation *responsable*. La doctrine diffusée aux cadres militants présente bien le recours au progrès comme une mise en œuvre de « l’intelligence » de l’homme, « créature raisonnable créée à l’image de Dieu »<sup>29</sup> : c’est un recours réfléchi qui doit y être fait. Cela conduit par exemple à expliquer qu’alors que l’on a souvent tendance à considérer que prendre une journée pour aller visiter d’autres fermes, pour s’informer de ce qui se fait ailleurs, c’est perdre son temps car on ne paraît pas travailler, il est au contraire

<sup>25</sup> JFR, 01/09/1950. D’autres articles citent le seuil de 30 ha avancé par des agronomes (JFR 08/1953) ; peu importe le détail, la tendance générale perçue est là.

<sup>26</sup> JFR, 01/12/1951 ; *Militant à l’action* [désormais « MA »], 02/1954 (rapport d’orientation au Conseil national).

<sup>27</sup> JFR, 15/10/1951. Voir aussi MA, 01/1956.

<sup>28</sup> JFR, 01/11/1951 (article de J.-M. Fayard).

<sup>29</sup> MA, été 1957.

essentiel de permettre ces moments d'observation qui nourrissent l'action, et pour cela de dégager du temps<sup>30</sup>. Ou encore, qu'alors que l'« *on considère encore trop souvent que le muscle est l'atout majeur pour réussir dans sa vie [...] le progrès doit libérer notre corps de travaux trop prenants. Mais cette liberté nouvelle est vraie si une part plus grande est donnée à notre intelligence*<sup>31</sup> ».

Tout cela montre aussi que la participation au progrès n'est pas pensée par la JAC comme une simple mise en œuvre de solutions forgées par des techniciens extérieurs, mais nécessite une part d'apport propre aux paysans en même temps que d'appropriation-réflexion<sup>32</sup>. D'ailleurs, la question de la « *collaboration techniciens / paysans* » (titre d'un article de *Jeunes forces rurales* de 1951<sup>33</sup>) a été posée dès le début de la décennie, face à l'action des directions des services agricoles (DSA) départementales et du Commissariat général à la productivité qui s'apprêtait à mailler le territoire d'un réseau de conseillers techniques venant appuyer les ingénieurs des DSA (en 1952). Leur utilité est louée, certes : dans un monde où « *une somme de connaissances toujours croissante est devenue nécessaire* » en agriculture, « *le paysan seul ne peut être au courant de toutes les techniques [...], lire toutes les revues, tout expérimenter*<sup>34</sup>. » Pour autant, la mise en garde est concomitante, contre le « *danger d'une agriculture soumise entièrement aux techniciens* », au lieu d'une collaboration étroite entre ces derniers et les paysans, dont les CETA sont un cadre particulièrement approprié<sup>35</sup>. L'implication de chaque agriculteur est émancipatrice, alors que celui qui achète un tracteur par simple imitation, sans prendre le temps d'étudier s'il sera adapté à sa situation, ne se comporte pas en homme libre<sup>36</sup>. Il est donc a priori logique de ne pas trouver de Cuma de façon systématique dans les zones de forte implantation jaciste, si dans chaque lieu cette invitation à une évaluation préalable de la forme la plus appropriée de modernisation est suivie.

En 1955, Francis Louapre, vice-président national de la JAC<sup>37</sup> et futur responsable national du réseau des Cuma, résume de façon éloquente, dans *Militant à l'action*, la vision jaciste de l'adhésion au progrès, qui doit d'abord être au service de l'homme<sup>38</sup> :

*« Les gros rendements à l'hectare, la productivité accrue des machines modernes, à quoi bon tout cela, si la femme et les enfants remplacent l'ouvrier [agricole] ou si le perpétuel perfectionnement des machines met de plus en plus de gens dans l'impossibilité de se les procurer ? [...] La modernisation individuelle et agricole d'un pays n'est valable que dans la mesure où elle vise à améliorer le sort de tous les travailleurs. [...] L'homme est fait pour dominer les choses, s'emparer de la nature, la mettre en valeur et à son service. Dans cette perspective, la machine, les techniques diverses, prennent alors un tout autre sens, elles sont autant d'auxiliaires précieux pour permettre à l'homme d'être libéré de contraintes : travail moins pénible, culture humaine rendue*

---

<sup>30</sup> JFR, 15/03/1953.

<sup>31</sup> MA, 10/1957.

<sup>32</sup> MA, 04/1952, 03/1960.

<sup>33</sup> JFR, 01/12/1951.

<sup>34</sup> MA, 02/1952 ; JFR, 01/12/1951.

<sup>35</sup> MA, 04/1952.

<sup>36</sup> MA, 10/1957.

<sup>37</sup> De 1952 à 1955.

<sup>38</sup> MA, 01/1955. Allant également dans le même sens : MA, 11/1956 (R. Pilon : « *Le progrès doit profiter à tous* ») ; MA, 02/1958 (« *Le progrès matériel devrait amener un progrès humain* ») ; MA 02/1959 ; JFR, 01/03/1959 ; MA, 03/1960.

*possible. Le progrès n'a qu'un but : permettre à l'homme une vie meilleure, le rendre libre, c'est à dire conscient de son destin de fils de Dieu. Considéré en lui-même, le progrès technique est une monstruosité qui se retourne contre l'homme. [...] Le progrès n'est pas l'amélioration simple de la technique, mais l'amélioration de l'homme<sup>39</sup>. »*

Quand il dégrade les conditions de vie de l'homme, le progrès peut donc être considéré comme « un mal », qui réduit « en esclavage » vis-à-vis de la machine, et la mise en garde est récurrente, en particulier une fois entrés dans la deuxième moitié des années 1950<sup>40</sup>, soit au moment où la JAC s'est retrouvée de plus en plus formellement impliquée, en partenariat avec le CNJA, dans les rouages institutionnels de la vulgarisation agricole (en particulier dans les stages de productivité<sup>41</sup>). La JAC devant préparer les jeunes à être responsables dans le monde où ils vivaient, il n'était pas possible de négliger un des secteurs les plus importants de leur vie, alors que beaucoup n'avaient pas de formation et que l'agriculture était « en retard » dans bien des régions. Mais le mouvement entendait éviter une dérive « matérialiste » de cette formation technique :

*« Seule également la JAC peut donner une vision chrétienne du travail, du professionnel [...] [conduisant à] aller au-delà du technique pour voir le social, l'humain, le spirituel<sup>42</sup> » ;*

*« On a vu, à la suite d'expériences techniques organisées par d'autres que la JAC, se limitant à la technique, des jeunes de moins de 25 ans tenir des propos matérialistes comme "produire pour produire, augmenter les rendements pour avoir un bien être confortable, supprimer un certain nombre d'exploitations pour élever son niveau de vie" : ces propos ne peuvent être tenus par des chrétiens. Plus qu'une simple acquisition technique, la formation professionnelle doit revêtir un caractère éducatif. Sans lui, très vite on formerait des hommes qui voudraient tout résoudre par la technique<sup>43</sup>. »*

À titre de test de vérification de la pénétration de ce discours chez les acteurs de la base, à l'échelle régionale on constate bien, dans le sud du Massif central, que les bilans des actions menées dans le cadre des stages de productivité font systématiquement apparaître le souci de signifier leur « but humain et spirituel » et la constante angoisse de ne pas réellement parvenir, dans une activité non entièrement maîtrisée par la JAC, à bien faire passer le message (voir Flauraud 2003 : 495-496) :

*« Avons-nous mis en face de leurs responsabilités les jeunes qui ne s'engagent pas et indiqué le but profond qui nous pousse à agir ? Ne nous arrêtons-nous pas trop au but matériel<sup>44</sup> ? »*

---

<sup>39</sup> MA, 01/1955.

<sup>40</sup> MA, 02/1956, 10/1957, 2/1959 (André Moineaux, responsable professionnel : « Maître ou esclave du progrès technique ? »).

<sup>41</sup> Mis en place par le Commissariat général à la productivité en 1954, avec un comité national d'organisation où JAC et CNJA étaient présents. À partir de février 1957, un conseil national fonctionne en lien avec des comités départementaux où siègent une moitié de représentants de l'État et des collectivités, une moitié de représentants des professions agricoles, de la famille et de la jeunesse rurale, dont des membres de la JAC et du CNJA. En 1959, le Fonds national du progrès agricole reprend en charge l'organisation et la JAC n'apparaît plus, à l'échelle des départements, que dans un comité informel de coordination avec les CDJA, représentants officiels de la jeunesse dans le comité départemental de vulgarisation (Flauraud 2003 : 493)

<sup>42</sup> MA, 03/1955.

<sup>43</sup> MA, 02/1956.

<sup>44</sup> *Jeune Rouergue*, 01/1956.

La voie d'une modernisation considérée comme juste par la JAC est donc ténue, le dilemme étant posé dès le début de la décennie avec, en guise de mise en garde, le rappel (en 1952) de propos de René Colson, dans la presse de masse :

*« Ne pas utiliser tracteur et machines modernes, c'est courir le risque de mourir asphyxiés. Se mécaniser et se motoriser individuellement, c'est tracer la route au développement des grandes exploitations et à la dispersion des exploitations familiales (écraser les voisins, ou être écrasé lorsqu'on s'y prend avec maladresse). [...] Seule l'association à "taille humaine" est la formule qui réduit au minimum pour l'exploitant les inconvénients de la mécanisation et lui permet de profiter au mieux de ses avantages<sup>45</sup>. »*

### 1.2 – Un champ de valeurs positives autour du « travailler ensemble »

L'incitation à une modernisation responsable, au service de l'homme, est donc allée de pair avec la promotion d'un champ de valeurs positives autour du « travailler ensemble », essentielle pour comprendre l'intérêt des jacistes pour les Cuma : par ordre de fréquence, l'entraide<sup>46</sup>, la coopération, l'association<sup>47</sup>, l'entente<sup>48</sup>, l'union, la collaboration<sup>49</sup>, la solidarité<sup>50</sup>, la communauté<sup>51</sup>, antidotes à l'égoïsme<sup>52</sup> (en particulier celui qui naît des réussites individuelles dans les exploitations « qui se sont adaptées au progrès<sup>53</sup> »). Cette entraide doit être en outre porteuse de « sympathie » pour le voisinage, renvoyant à un « climat » de confiance<sup>54</sup>, où l'on apprend à décider ensemble<sup>55</sup>.

La variété des types d'associations présentés permet d'asseoir la reconnaissance de ce mode de travail collectif, qui pourrait a priori heurter des représentations attachées au fonctionnement de l'exploitation individuelle avec chef bien identifié. Il est avancé qu'informellement, toutes les modalités d'entraide traditionnelle entre voisins sont déjà des formes d'association : lors des grands travaux, occasionnellement en cas de maladie... L'association se trouve alors légitimée par son

---

<sup>45</sup> JFR, 15/03/1952.

<sup>46</sup> JFR, 01/08/1949, 15/01/1950, 01/01/1951 ; MA, 11/1951, 10/1952 ; JFR, 01/06/1953 ; MA, 09/1953, 12/1953, 1/1954, 07-08/1954 ; JFR, 01/01/1954, 02/1956, 04/1957, 15/02/1958.

<sup>47</sup> JFR, 15/11/1951 ; MA, 09/1952 ; JFR, 15/03/1952, 15/09/1952 ; MA, 10/1952 ; JFR, 15/04/1953, 01/09/1953, 15/10/1954 ; MA, 01/1956, 02/1958 ; JFR, 15/06/1958, 15/07/1958 ; MA, 04/1961.

<sup>48</sup> JFR, 15/07/1949.

<sup>49</sup> MA, 07-08/1959.

<sup>50</sup> JFR, 15/07/1949.

<sup>51</sup> Terme qui a plutôt son heure de gloire dans le discours jaciste dans années 1940, avant et après-guerre (Flauraud 2003, chap. 6), et qui n'apparaît ensuite qu'incidemment, et plus guère après le milieu des années 1950 : JFR, 15/06/1949, 01/08/1949 ; MA, 12/1953, 02/1956. Il renvoie aux conceptions du personnalisme. « *Le bien commun s'instaure par l'effort combiné des hommes, puis se reverse sur chacun sans se diviser, pour constituer et resserrer une communauté humaine* » ; « *Chacun doit rendre ce qu'il a reçu, servir, en raison même de ses supériorités* » (cité par Fort, 2001 : 183).

<sup>52</sup> JFR, 15/01/50, 01/01/1951, 07-08/1953 ; MA, 02/1954, 03/1954, 04/1954, 02/1956 ; JFR, 15/04/56 ; MA, 07-08/1959.

<sup>53</sup> JFR, 01/09/1949 ; MA, 07-08/1959.

<sup>54</sup> MA, 11/1952, 02/1956, 04/1957 ; JFR, 15/06/1958.

<sup>55</sup> JFR, 15/11/1951, 15/04/1953.

ancienneté, son insertion par assimilation dans un univers familial, qui la banalise (en 1952, Chombart de Lauwe remarque d'ailleurs que dans des régions de petite culture, comme les Côtes-du-Nord, la Cuma a souvent pris la place de la grande exploitation voisine pour venir aider les petites : il y a transfert de pratiques anciennes dans un cadre renouvelé). La formule passée des associations familiales de paysans (« communautés taisibles », disait-on plus couramment) montrait d'autre part un cas d'union non seulement dans le travail mais aussi dans la possession des biens (terres, cheptel vif, matériel...) et l'adaptation de cette formule à l'échelle d'une fratrie<sup>56</sup>.

C'est là un modèle pour l'« exploitation communautaire » ou « communauté d'exploitation », « group[ement] pour travailler ensemble »<sup>57</sup>, qui ne suppose pas forcément la mise en commun de tout et où la prise en commun d'une exploitation peut être conduite par des frères et parfois des sœurs, ou par des amis<sup>58</sup>. Le cas des fratries est très largement mis en avant via des exemples concrets par la presse jaciste de masse : c'est un cas pratique qui semble être jugé parlant, immédiatement transposable dans l'univers mental de chacun. Ou bien, fin 1953, le livre de Michel d'Haene, *Au carrefour de la vie*, bénéficie de l'appui promotionnel de la presse jaciste : roman qui s'appuie sur « une enquête minutieuse » de terrain, il suit un jeune couple s'installant en communauté avec d'autres dans la même exploitation<sup>59</sup>. La JAC s'inscrit d'autre part dans un réseau de promoteurs de formules d'association : le Secrétariat central d'Initiatives rurales (bd. Malesherbes à Paris, créé en 1920), éditeur en 1949 d'une brochure sur les « Communautés et associations rurales » dont la publicité est faite par la presse jaciste<sup>60</sup> ; et plus encore l'Union des ententes et communautés rurales née dans son sillage en 1951<sup>61</sup>. Cette dernière structure apparaît clairement comme une association-relais, *ad hoc*, inscrite dans la filiation de René Colson qui est présenté comme un de ses « fondateurs et animateurs<sup>62</sup> », avec Léon Dubois, vice-président de la JAC, comme vice-président. C'est un outil de lobbying, qui par exemple agit en 1953 pour obtenir de l'Assemblée nationale le vote d'une « proposition selon laquelle les jeunes agriculteurs groupés en sociétés de travail et en communautés rurales » pourraient bénéficier d'avantages sur les prêts à long terme<sup>63</sup>.

---

<sup>56</sup> Est mis en avant, outre un cas breton abordé par R. Colson dans *Témoignage chrétien* (JFR, 15/11/1951), l'exemple de la région de Thiers, fortement investi par les études sociales depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle : A. Chassigne, *Les communautés de famille en Auvergne*, Paris, 1911 ; Guélon, *Voltare et ses environs*, Clermont-Fd, 1890 ; L. Achalme, *Les communautés de famille en Auvergne, Réforme sociale*, 1907, p. 603-628 ; H. Soanen, *Le métayage dans la région thiernoise au XVIII<sup>e</sup> siècle, Bibliothèque d'Histoire révolutionnaire*, 1935 (15), p. 289-314 ; Id., *La bourgeoisie, les classes sociales et le commerce thimois à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Bulletin des études locales et du musée de Thiers*, 1942 (10), p. 1-44.

<sup>57</sup> JFR, 08/1949, 14/04/1952, 15/06/1952, 01/07/1952.

<sup>58</sup> JFR, 14/04/1952, 15/06/1952, 15/09/1952 (exemples concrets dans le Finistère, en Loire-Atlantique, dans le Doubs, 15/04/1953).

<sup>59</sup> MA, 12/1953.

<sup>60</sup> JFR, 08/1949.

<sup>61</sup> JFR, 15/04/1952, 15/04/1953, 01/03/1954. Domiciliée 83 rue de Sèvres à Paris, sa première assemblée générale est mentionnée dans JFR en 1952, mais en 1953, il est indiqué qu'elle a deux ans. Devenue en 1962 l'UGEA, Union des groupements pour l'exploitation agricole.

<sup>62</sup> Nécrologie de René Colson dans *La Croix*, 25 octobre 1951.

<sup>63</sup> JFR, 15/04/1953.

Enfin, il y a, bien sûr, le modèle coopératif, dans lequel s'insèrent les Cuma, qui est régulièrement promu par la presse jaciste, de masse autant que militante<sup>64</sup>, et par les journées rurales<sup>65</sup> organisées sur le terrain : coopératives d'achat, d'approvisionnement, de transformation, de vente ; plus tard (1958) d'insémination artificielle. Ses avantages sont régulièrement développés : investissements rendus possibles, réduction des coûts, du prix de revient, création de débouchés, mise en place d'un contrôle de la qualité<sup>66</sup>.

« *S'unir [permet de] réaliser à plusieurs une tâche qui eût été impossible à chacun isolément, ou en tout cas dans des conditions moins avantageuses*<sup>67</sup>. »

De façon connexe et dans une perspective générale, les campagnes d'année et thèmes d'étude activistes et rechargent de façon récurrente les appels à « *l'union* » : la campagne d'année du 25<sup>e</sup> anniversaire, en 1953-54, en rappelle le fondement théologique (le Christ est venu sur terre pour que tout homme considère l'autre comme son frère<sup>68</sup>) et invite à réfléchir aux modalités pour distiller plus d'union dans une commune, via les coupes de la joie ou coupes sportives, les soirées chantantes, des animations spirituelles, ou diverses autres activités, assénant que « *l'union fait la force* »<sup>69</sup> ; le champ culturel-spirituel privilégié ici n'est qu'une modalité de sensibilisation qui doit inviter à la transposition de l'aspiration dans la vie intégrale.

L'association, sous ses diverses formes, n'est donc pas pensée comme une simple modalité pratique, technique, une réponse un peu contrainte, faute d'alternatives, à une injonction : « *S'entendre, ou tous disparaître*<sup>70</sup>. » Cette solution communautaire n'est pas seulement souhaitable pour maintenir des exploitations, mais parce que les diverses modalités d'association ajoutent quelque chose de souhaitable : « *La meilleure route du bonheur n'est pas de devenir le type dont on parle mais d'être le type sur qui on peut compter en toute occasion* », éclaire J.-M. Fayard, l'une des plumes attirées de la rubrique professionnelle, dans *Jeunes forces rurales* en 1953<sup>71</sup>.

La combinaison entre modernisation et coopération doit ainsi permettre de donner la « *première place à l'homme et non à l'argent, en unissant les hommes pour le bien commun*<sup>72</sup> » (1953). Elle doit dégager du temps pour la vie de famille<sup>73</sup>. Une place particulière est réservée à la femme dans la réflexion : elle doit être pleinement partie prenante de l'association, car dans le cadre de celle-ci des arbitrages peuvent avoir à être opérés entre investissement dans l'équipement agricole ou dans

---

<sup>64</sup> JFR, 01/07/1949, 15/07/1949, 01/09/1949, 15/01/1950, 01/07/1950, 01/12/1950, 01/01/51, 01/11/1951 ; MA, 11/1951, 09/1952 ; JFR, 01/04/1952, 01/01/1953, 15/03/1953, 01/05/1953, 15/07/1953, 01/09/1953, 01/02/1954, 01/01/1958, 01/02/1958.

<sup>65</sup> Exemple : MA, 09/1952 (à Cirey-sur-Marne).

<sup>66</sup> Cet argument est plus tardif, et l'existence d'une demande américaine est alors évoquée : JFR, 01/02/1958.

<sup>67</sup> MA, 11/1951.

<sup>68</sup> MA, 01/1954.

<sup>69</sup> JFR, 01/01/1953 ; MA, 09/1953, 12/1953, 01/1954.

<sup>70</sup> JFR, 01/03/1953 : l'article plaide pour l'entraide comme voie du bonheur et dépasse donc bien la simple dimension utilitariste.

<sup>71</sup> JFR, 01/03/1953.

<sup>72</sup> JFR, 15/03/1953.

<sup>73</sup> JFR, 15/04/1953, 08/1953, 15/02/1958, 15/07/1958.

l'équipement ménager<sup>74</sup>. Les couples associés pourraient aussi organiser un tour de rôle le dimanche pour s'occuper des bêtes, libérant les autres<sup>75</sup>. Des couples dont il faut dans le même temps préserver l'autonomie, l'intimité : il n'est pas question de maintenir la cohabitation, de faire vivre des générations ensemble<sup>76</sup>.

Un atout majeur du travail en association est de permettre de dégager du temps : du temps pour soi, du temps pour lire et s'informer, du temps de loisir, du temps pour se mettre au service de la communauté au sens large, pour s'investir dans des responsabilités non seulement au sein des organisations professionnelles ou familiales mais aussi dans les municipalités<sup>77</sup>. La modernisation-mécanisation, articulée avec l'entraide, l'association, doit ainsi conduire ses adeptes, dans l'idéal jaciste, à devenir pleinement « hommes » : « *Vivre en fils de Dieu, et nous avons pour cela besoin d'un rythme de vie nous laissant le temps de respirer, d'étudier*<sup>78</sup> » (1951). « *Ne plus être esclave de son travail* » et y conserver « *l'initiative et la responsabilité* »<sup>79</sup>, aller ainsi vers une « *vie plus complète* » : les mots de René Colson dans *Motorisation...* sont repris par JFR en 1952 et revendiquent clairement la filiation<sup>80</sup>.

La Cuma est donc un type d'organisation de la vie de travail et de la vie sociale en milieu rural qui subsume – avec d'autres – de façon appropriée les valeurs jacistes. Toutefois, elle n'est pas pour autant l'élément nodal du dispositif promu. Appelés à exercer leur intelligence, à observer et juger des situations avant d'agir, les jacistes ont modulé leurs réponses selon le moment, les régions et le type d'agriculture.

## 2 – Les Cuma : en soi, une place mesurée dans le discours jaciste

Le nombre d'articles qui évoquent les Cuma dans la presse militante jaciste, tant nationale que locale, apparaît de toute façon étonnamment limité. Dans la presse de masse nationale bimensuelle (*Jeunes forces rurales*), le maximum annuel se limite à six articles en 1954, les maxima secondaires à quatre (en 1953 et 1958), et il n'en est pas fait état certaines années : l'évocation s'y fait par flux marqués, en rapport avec des opérations spécifiques du mouvement. Dans la presse militante nationale mensuelle (*Militant à l'action*), on relève un à deux articles par an seulement, de 1951 à 1961 : dans ce lieu de cadrage doctrinal en lien avec les valeurs diffusées, les Cuma bénéficient d'une sorte de bruit de fond à peu près constant – mais guère plus que d'un bruit de fond. Et si l'on retient, en vis-à-vis régional, le bulletin aveyronnais *Jeune Rouergue*, c'est une forme d'hybridation de la façon d'opérer des deux précédentes publications qui se dessine, avec des pics à trois ou quatre articles dans l'année (1956, 1960), mais sinon, aucun, ou un ou deux. La presse jaciste, concernant les Cuma, est donc aux antipodes de la mise en œuvre d'un “matraquage” en leur faveur.

---

<sup>74</sup> JFR, 15/04/1953.

<sup>75</sup> JFR, 15/11/1951, 15/04/1952.

<sup>76</sup> JFR, 15/04/1952.

<sup>77</sup> JFR, 15/06/1952, 15/04/1953, 15/02/1958.

<sup>78</sup> MA, 11/1951.

<sup>79</sup> JFR, 15/04/1953, 15/02/1958.

<sup>80</sup> JFR, 15/09/1952.

En soi, ce constat peut conduire à relativiser a priori le rôle de la JAC dans l'activation de la création de Cuma et dans la compréhension de la carte actuelle : il faut au moins laisser toute sa place à la prise en compte d'influences alternatives.

### 2.1 – Une option parmi d'autres

La JAC a d'autres organismes-types à promouvoir, ou d'autres préoccupations ou directions à indiquer en matière professionnelle. Dans les années 1949-1953, c'est la coopérative "en général" – et non sous la forme seule ou privilégiée de la Cuma – qui est d'abord mise en avant. Dans le plan de travail du thème d'étude de 1955-56, « *Vers des communautés de base* », c'est le syndicalisme qui est clairement l'organisme professionnel promu en premier lieu à l'échelon communal ou intercommunal : il doit « être la coordination et le moteur de toutes les organisations agricoles (Cuma, coopératives, Crédit, mutualité, etc.)<sup>81</sup> », ce qui place bien les Cuma dans un plan second. Dans le plan du thème d'étude de 1959-60<sup>82</sup>, c'est sur les CETA que l'insistance est mise<sup>83</sup>. Le président de la JAC Raymond Lacombe, début 1956, dans un article intitulé « Pas de discours, des actes<sup>84</sup> », avance, dans l'ordre : le syndicalisme, les engrais, la sélection du bétail, le remembrement, la coopération (d'insémination, d'achat, de vente), les CETA, les zones témoins, mais ne mentionne pas les Cuma. Quand J.-M. Fayard explique en 1951 qu'une exploitation de 10 ha, « *taille moyenne en France*<sup>85</sup> », ne peut acheter toutes les machines nécessaires au maintien des productions multiples en polyculture, il n'évoque pas la piste de l'achat en commun<sup>86</sup>. Comme modalité pratique à l'échelle du fonctionnement de l'exploitation, la promotion de la mécanisation via une Cuma est en concurrence avec celle de la spécialisation, surtout, l'idéal dans de petites surfaces étant la spécialisation maraîchère quand elle est possible<sup>87</sup>. Sont évoqués, également, le remembrement<sup>88</sup>, la sélection, le contrôle qualité (laitier), l'alimentation rationnelle et l'insémination artificielle (en pays d'élevage)<sup>89</sup>, les épandages<sup>90</sup>, la reconfiguration des bâtiments, voire, simplement, celle de son emploi du temps<sup>91</sup>.

Pour soutenir parmi d'autres l'option des Cuma, la JAC a dû en outre s'employer à désamorcer un certain nombre de critiques récurrentes à leur égard, qui ont souvent fait écho aux échecs, signalés comme nombreux par ceux qui les ont étudiées, des premières tentatives de création, hors impulsion jacistes. Listons les griefs répercutés et les arguments employés pour les contrer.

---

<sup>81</sup> MA 8/1955.

<sup>82</sup> MA 07-08/1959, MA 12/1959.

<sup>83</sup> Cf. aussi JFR 01/03/1959 (« Mécanisation et modernisation »), 15/05/1959 (« Par la vulgarisation, le progrès arrive chez les paysans »), articles qui évoquent plusieurs fois les CETA, mais non les CUMA.

<sup>84</sup> MA, 01/1956.

<sup>85</sup> En fait, la moyenne en 1950 est de 14 ha.

<sup>86</sup> JFR, 15/10/1951.

<sup>87</sup> JFR, 15/10/1951, 01/11/1951 ; JFR 01/07/1952, 01/01/1958, 15/07/1958.

<sup>88</sup> JFR, 01/07/1952 ; MA 06/1954, 01/1956, 02/1958 ; JFR 15/07/1958.

<sup>89</sup> JFR, 01/01/1953 ; JFR 08/1953 (Levilain et P. Daniel).

<sup>90</sup> JFR, 01/01/1953.

<sup>91</sup> JFR, 01/03/1959.

- Le risque de mauvaise entente entre les membres ? « *La communauté n'est pas l'anarchie*<sup>92</sup> » (1952) et il ne faut pas aller trop vite, il faut bien se choisir et pour cela, en général, bien se connaître déjà et s'associer ainsi avec des personnes que l'on sait capables de loyauté et de désintéressement<sup>93</sup>. Pourtant, J. Mc Arthur (1980) avance un contre-exemple en Haute-Garonne (zone faiblement jaciste), où la fédération départementale des Cuma rejetait l'idée qu'il faille d'abord être bons amis avant d'en former une, pour la faire fonctionner sans encombre : à terme, « *une vie coopérative bien réglée amène forcément les associés à s'apprécier dans le respect mutuel des engagements* », voire à devenir amis. Mais l'expression et le relevé de cet avis divergent montrent en soi qu'il y avait bien là un point de fixation d'inquiétudes.
- Les risques encourus dans la gestion d'un bien en commun, pour disposer tous d'une machine au bon moment et pour être assurés de son bon entretien ? Ces craintes cadrent bien avec les dysfonctionnements fréquemment constatés par les enquêtes de Chombart de Lauwe au début des années 1950 (Chombart 1952) : notamment les problèmes d'entretien, en raison de la multiplicité des utilisateurs et d'inégales compétences techniques. Il est argué, dans la presse jaciste, que l'établissement d'un règlement intérieur devrait permettre de fixer le tour de rôle d'utilisation (les enquêtes de terrain confirment en effet que c'est un bon moyen pour réduire la conflictualité – Chombart 1952), que la désignation d'un responsable et/ou la fixation d'un calendrier de l'entretien éviteraient les pannes, et que le gain de temps grâce à la mécanisation doit permettre d'alléger les contraintes d'emploi du temps<sup>94</sup>.
- Les prix trop élevés pratiqués par certaines Cuma, qui conduisent des membres de celles-ci à faire appel, plutôt, à des opérateurs privés ? Ils sont mis en rapport avec un mauvais calcul initial du prix de revient, insistant sur la nécessité d'un travail préparatoire attentif<sup>95</sup>.

À travers ces conseils pratiques pour un bon fonctionnement, c'est aussi l'idéal communautaire qui continue d'être promu :

« *La Cuma marchera d'autant mieux que les adhérents pourront se rencontrer et chercher des solutions aux difficultés dans un climat d'amitié et de confiance*<sup>96</sup>. »

Pourtant, sur le moment, Chombart de Lauwe (1952) explique combien il est souvent difficile dans les faits de trouver un bon équilibre entre nombre d'adhérents, surfaces à cultiver, plein emploi du matériel. D'autre part, que ce soit via une déconnexion vis-à-vis de la direction dans de grandes Cuma, ou via un fonctionnement qualifié de patriarcal dans de petites à forte assise familiale, la participation effective au processus décisionnel dans la structure, matérialisation d'un idéal de communauté et d'union porté par la JAC, n'est pas de mise, régulièrement, au regard des enquêtes

---

<sup>92</sup> JFR, 15/09/1952.

<sup>93</sup> JFR, 15/11/1951, 15/04/1952, 15/09/1952, 15/04/1953.

<sup>94</sup> JFR, 15/10/1951 (évocation seulement allusive d'une CUMA) ; MA, 11/1952 ; JFR, 01/03/1953 (article de J.-M. Fayard), 15/06/1958.

<sup>95</sup> JFR, 15/06/1958.

<sup>96</sup> JFR, 15/06/1958.

qu'il a dirigées lors de la période pionnière<sup>97</sup>, à l'inverse du modèle idéalisé que la Cuma est censée incarner. Tout cela suggère combien les solutions rassurantes mises en avant par le discours jaciste sont en bonne partie commandées par l'idéal défendu, mais peuvent se heurter à la réalité. La tension entre discours diffusé et expériences pratiques, vécues ou rapportées, doit ainsi être prise en compte.

## 2.2 – Des Cuma pour des exploitations moyennes

La sensibilisation des jacistes à l'intérêt des Cuma dans leur presse de masse s'est faite en bonne partie à travers des collections d'exemples concrets (voir en annexe). Si l'on évalue le panel proposé au prisme de la typologie des Cuma établie par Chombart de Lauwe au cours de la période pionnière (1952) afin de voir ce que privilégie la JAC, on relève la très faible présence, dans le corpus de la presse jaciste, des Cuma assez « *impersonnelles* » des régions de grande culture, peu propices à la manifestation totalement assumée d'un esprit d'union. Point non plus de Cuma prenant en charge l'essentiel des travaux, pour des exploitants ayant une autre activité principale et conservant ainsi leur petite exploitation qui apporte un appoint de revenu : la Cuma appuyée par la JAC, elle, reste dans la perspective d'un maintien réel à la terre, l'agriculture demeurant l'activité principale du foyer. Apparemment pas de « *Cuma rendant plusieurs services spécialisés* » (par exemple pour les défoncements et le traitement des cultures) caractéristiques de régions de grandes exploitations lors de la période initiale, avec nombre élevé d'adhérents (plus de 100). Très peu également de « *Cuma de dépannage* », souvent constituées d'effectifs importants d'adhérents (20 à 60) ; ce peut être le cas pour une dans la Marne, qui correspond à une zone faiblement jaciste, et à faible développement de Cuma de toute façon ; dans ces configurations de grande culture, la Cuma reste une solution marginale, l'appartenance ne se traduit que par un recours occasionnel, qui cadre mal avec l'idéal jaciste d'union.

Ce sont surtout des Cuma « *de proximité* » qui sont données à voir, des « *Cuma prenant en charge les pointes de travail* », souvent avec un tracteur et ses outils pour les périodes de grands travaux, cumulant mise à disposition de matériel mais aussi de main d'œuvre via l'entraide, avec une base souvent familiale large, ou amicale. Les exemples choisis montrent aussi des « *Cuma rendant un service spécialisé* » (pas toujours aisément distinguables des précédentes, puisque l'exemple type est le battage). Ces catégories correspondent bien, en tout cas, à l'inclusion dans la doctrine jaciste de la dimension essentielle d'un esprit d'union.

## 2.3 – Des phases de sensibilisation déconnectées du mouvement général de création de Cuma

La promotion des Cuma par la JAC s'opère, d'autre part, avec un temps de décalage par rapports au mouvement national de création. Trois phases peuvent être distinguées.

Globalement, les Cuma ne sont guère présentes dans la presse jaciste jusqu'en 1952, ou de façon très sporadique et allusive. Une mention isolée dans la presse jaciste aveyronnaise en 1948 est pour

---

<sup>97</sup> « Ceci ne veut pas dire que, dans ces Cuma. paysannes, il n'y ait pas d'entente entre les membres. Bien au contraire. La plupart des enquêteurs notent que, plus la Cuma. est petite, plus les réunions des adhérents sont fréquentes. C'est un régime patriarcal dans lequel une personnalité dont l'autorité est reconnue par les membres, prend toutes les décisions » (Chombart, 1952).

l'instant la première repérée. En 1949 et en 1951, dans *Jeunes forces rurales*, il faut décoder l'allusion à de possibles Cuma derrière l'évocation d'outils possédés en commun<sup>98</sup>. Il est donc à noter que la mise en avant, même juste implicite, de la formule des Cuma intervient seulement après la mort de René Colson (octobre 1951), qui par conséquent n'a pas de rôle *direct* dans une incitation au sein des canaux jacistes ; son rôle est indirect et posthume, via la promotion de son livre sur la motorisation qui, elle, se poursuit dans la presse du mouvement, et via la postérité de ses idées.

Le vrai démarrage d'une sensibilisation explicite autour des Cuma semble se situer en 1953-54. Cette poussée s'inscrit dans la dynamique lancée au conseil national du 25<sup>e</sup> anniversaire sous l'impulsion de Michel Debatisse, qui allait conduire à la mise en place d'une branche aînée à l'automne, avec l'objectif d'offrir à ceux qui militaient depuis plusieurs années dans la JAC/F un lieu où prolonger leur engagement jaciste, en accord avec les préoccupations de leur âge : « *Observer, réfléchir, se faire un jugement et entreprendre une certaine action* » (Flauraud 2003 : 492). L'évocation spécifique des Cuma est pour sa part activée par la campagne d'année bâtie autour de la thématique de « l'union ». Dans la presse militante, les schémas d'enquêtes à mener en équipe font apparaître les Cuma comme une des voies pour la renforcer. La fiche « *Unissons-nous et nous bâtissons du solide* » invite à explorer la situation communale et illustre bien le mode de pédagogie active qui fait alterner observation de terrain, analyse de facteurs et jugement :

« *Chez toi, connais-tu des gens qui sous prétexte de ne rien devoir à personne ont fait des achats personnels insensés ? Au contraire, y a-t-il Cuma ? Des exemples de travaux en commun [ ? ...] Qu'en penses-tu ? S'il y a désunion, quelles en sont les causes ? Qu'est-ce qui amène l'union ? [...] Pourquoi est-il dur de lancer des coopératives, des ententes communautaires, des Cuma, quelles raisons y vois-tu ? Que penses-tu des castors<sup>99</sup> ? Que faites-vous pour diminuer l'esprit de clocher ? – Qu'en pense le Christ<sup>100</sup> ? »*

Pour le cercle plus large des sympathisants, de « *la masse* » dans le vocabulaire jaciste, abonnés seulement à *Jeunes forces rurales*, l'engagement à la réflexion passe à partir de 1954 par un jeu de soumission d'exemples concrets, de cas de jeunes s'interrogeant sur l'attitude à adopter dans leur exploitation, avec invitation à réagir via le courrier des lecteurs, puis traitement des réponses par des articles de synthèse qui permettent d'instiller des éléments doctrinaux en les appliquant à des cas pratiques. Le refus opéré par les membres fondateurs d'une Cuma d'intégrer a posteriori un agriculteur qui avait initialement refusé l'adhésion est condamné (« *On n'arrange pas les choses en mettant deux égoïsmes en présence* »). La Cuma est mise en avant par la majorité des réponses comme solution pour rester dans une exploitation de 7 ha en Bretagne (ce qui prouve le travail de sensibilisation antérieur en sa faveur, pas forcément jaciste, auprès d'un public de sympathisants)<sup>101</sup>... L'écho se retrouve dans la presse jaciste régionale, qui répercute par exemple la présentation du système des Cuma dans telle réunion du comité social ou dans telle journée rurale – ce qui laisse malgré tout entendre que dans ces cas le message reste relativement circonscrit, diffusé auprès d'une élite de responsables.

---

<sup>98</sup> JFR, 01/08/1949, 15/10/1951, 01/11/1951 (deux articles).

<sup>99</sup> Les coopératives de construction en commun.

<sup>100</sup> MA, 01/1954.

<sup>101</sup> JFR, 01/01/1954.

Après la quasi-absence jusqu'en 1952, puis le flux de 1953-54, vient un temps de présence modérée mais désormais pérennisée des Cuma dans la presse jaciste. Ce peut être, pour les jacistes, militants ou sympathisants, du Grand Ouest, de l'Aveyron, de la Loire ou de l'Ain, futures zones de forte implantation des Cuma, le moment-creuset où se met réellement en place une symbiose. Pour les plus engagés, les « militants », les Cuma sont abordées à peu près systématiquement lors d'une au moins des étapes programmées par les plans de travail des thèmes d'étude annuels associés aux campagnes d'année<sup>102</sup> (1955-56, 1956-57, [formellement absentes en 1958-59<sup>103</sup>], 1959-60) – ce qui signifie que, même dans une configuration locale où les Cuma sont peu présentes, il y a au moins sensibilisation théorique des militants à l'existence de leur formule, quand une section active met réellement en œuvre le plan de travail collectif. Mais cette sensibilisation demeure marginale, la place réservée aux Cuma dans les plans d'étude restant ténue, et ce travail n'étant a priori pas dirigé vers les “simples” sympathisants (abonnés, eux, à *Jeunes forces rurales*). Pour jauger la place et les modalités concrètes de la sensibilisation à l'égard des Cuma, observons la conduite des thèmes d'étude successifs. Celui de 1955-56 s'intéresse aux « communautés de base ». Après une partie du plan de travail consacrée à l'état des lieux dans sa commune (où la présence de Cuma peut apparaître), il invite, dans une deuxième, à « redonner vie » à l'ensemble, et la Cuma est dans la liste des organismes pouvant être investis, animés. Le thème de 1956-57, « Notre travail, notre avenir », dans son enquête sur « l'évolution économique et technique », comporte une troisième partie, « Travaillons ensemble », où l'étape « Juger » conduit à s'interroger sur la nécessité (ou non) d'une organisation de l'entraide via une Cuma (exemple de question : « Voyez-vous des cas où une machine pour deux exploitations aurait suffi<sup>104</sup> ? ») ou un syndicat, et l'étape « Agir » à organiser une rencontre avec le responsable d'une Cuma, pour qu'il en explique le fonctionnement<sup>105</sup>. Le thème d'étude spécifique aux aînés pour 1958-59, « L'entreprise agricole<sup>106</sup> », croise forcément les Cuma. En 1959-60, le thème « Le progrès oblige à s'ouvrir aux autres » invite une fois de plus à faire un inventaire des organisations de la commune, citant les Cuma parmi les organisations professionnelles possibles ; l'étape du « jugement » demande quels facteurs ont marqué le plus l'évolution de la commune depuis dix ans (la présence d'un CETA est une piste citée comme possible) ; l'action pour « suivre le rythme du progrès » et « réaliser une vie meilleure » intègre les Cuma dans la gamme de pistes envisagées<sup>107</sup>. L'aspect parfois redondant, au premier abord, des cadres d'enquête, doit être mis en regard du rapide renouvellement du recrutement, s'adressant à des jeunes : cette redondance est ce qui permet une continuité dans la diffusion de pratiques, de valeurs et de modèles.

<sup>102</sup> La campagne d'année est définie comme « l'ensemble des efforts que le mouvement poursuit au cours d'une année », se traduisant par « des activités spéciales » ; le thème d'étude comme « le secteur important de la vie des jeunes que le mouvement prend pendant une année comme base de réflexion humaine et chrétienne, réflexion qui doit amener les jeunes à découvrir leur vocation propre et l'engagement qu'ils prendront dans la société de demain » (MA, 02/1956).

<sup>103</sup> « La joie au village. »

<sup>104</sup> MA, 11/1956.

<sup>105</sup> MA, 02/1956.

<sup>106</sup> MA, 10/1958 : le plan de travail ne les cite pas explicitement, mais il est difficile d'imaginer qu'elles soient absentes des constats de l'enquête.

<sup>107</sup> MA, 07-08/1959.

Toujours à l'attention des militants, en 1956, l'abbé Hazebert a ajouté, avec un article intitulé « Le Christ et les Cuma<sup>108</sup> » publié dans *Militant à l'action*, une justification théologique au recours aux Cuma, qui achève de les légitimer :

« Bien sûr que le Christ n'a pas parlé des coopératives et des Cuma. Mais le Christ a dit "Aimez-vous les uns les autres" (Jean, XV, 15). Saint Paul conseille les premiers chrétiens en ces termes : "Portez les fardeaux les uns des autres, vous accomplirez ainsi la loi du Christ" (XV<sup>e</sup> Dim. ap. Pent. MR p. 314) [...]. Saint Luc raconte que "tous les croyants étaient unis et avaient tout en commun" (Actes 11.44). [...] Comment, alors qu'il est professionnellement impossible de s'en tirer seul (s'en tirer sans s'y tuer), comment l'amour fraternel, l'aide précise des plus aisés aux gênés, aux petits, comment la mise en commun peut-elle raisonnablement se faire sans les organismes professionnels ? [...] Seigneur, [...] je Vous prie pour ceux qui ne pensent pas que par l'entente, le souci de tous, la générosité technique, Votre règne doit arriver sur la terre, et dans les Cuma, les CETA, comme ailleurs. Seigneur, donnez-leur d'y voir clair. »

Parmi les six motions votées par le conseil national de la JAC de décembre 1957, deux concernent les Cuma :

« Que les avantages financiers consentis sous forme de subventions ou détaxation soient accentués pour tout achat effectué par les producteurs réunis en Cuma ou associations, formules permettant au plus grand nombre de bénéficier des avantages du progrès technique ; que le syndicalisme fasse en sorte que les services techniques (CETA, Cuma, coopératives-centres de gestion-maisons d'élevage, etc.) s'étendent à l'ensemble du pays et soient à la disposition de l'ensemble des producteurs et non des plus évolués seulement<sup>109</sup>. »

Peu après, en 1958, pour la première fois *Jeunes forces rurales* met à disposition une fiche technique pratique expliquant comment constituer une Cuma, les exigences de sa gestion, les modalités de calcul prospectif<sup>110</sup>, et précisant les avantages réglementaires dont elles bénéficient (exonérations de taxes, facilités de prêt), qui s'ajoutent aux avantages pratiques du partage de l'investissement. Si des achats en commun sont possibles hors Cuma, l'article insiste sur le fait que la formule de la Cuma permet de garantir la durabilité de l'association, en la dotant de statuts<sup>111</sup>. De façon significative, cette extension de la sensibilisation en direction des sympathisants – à l'époque même où la JAC commence à être écartée des comités de coordination avec les CDJA pour l'organisation des stages de productivité – met de côté les justifications doctrinales et use d'un argumentaire puisant avant tout dans les ressorts du pragmatisme.

À l'échelle régionale, le test fait avec le bulletin jaciste aveyronnais confirme que l'évocation des Cuma est devenue plus récurrente à partir de 1955 (avec deux petits pics, en 1956 et 1960) ; cette fois, non plus en réservant leur présentation à des formations en cercle restreint, mais en suggérant dans ce journal destiné également aux sympathisants qu'il y a là un type de structure sur laquelle s'appuyer (de même que sur les CETA dont l'évocation est souvent concomitante). Et au lieu, dans des réunions de formation, de voir leur présentation théorique faite par des intervenants

---

<sup>108</sup> MA, 01/1956.

<sup>109</sup> MA, 02/1958.

<sup>110</sup> JFR, 15/06/1958 (article d'Y. Becouarn).

<sup>111</sup> *Ibid.*

extérieurs, c'est à des témoignages, à des retours d'expérience, que l'on assiste désormais : comme à Espalion en juillet 1959, ou aux journées de mécanique de Lanuéjols en février 1960<sup>112</sup>.

Il convient toutefois de remarquer, dans la presse nationale jaciste, une discordance flagrante avec la chronologie générale des Cuma, qui distingue une première vague à partir de 1947, où le recours à la Cuma est souvent un simple subterfuge pour être prioritaire dans l'accès à un matériel rare et délivré avec parcimonie (quitte à mobiliser des prête-noms ultérieurement indemnisés, pour former une association fictive), puis un recul, suivi d'un redémarrage sous une « *forme coopérative moins douteuse* » après le passage en 1955 de sept à quatre associés nécessaires pour former une Cuma, avec subventions ou autres facilités à la clé (Chombart, 1952 ; Brunet, 1965 ; Mc Arthur, 1980). La réforme de 1955 est donc bien, pour les Cuma, le moment pivot – même si, comme l'a montré R. Brunet (1965) pour le Gers, un petit temps de remise en route a pu parfois être nécessaire avant un nouveau flux qui montre la « *prise de conscience, par des agriculteurs dont l'exploitation est déjà motorisée, et qui ont déjà beaucoup investi, de l'avantage considérable que représente la coopération dans une partie des travaux de culture et de récolte [...] [prise de conscience qui] consacre aussi l'accession à l'indépendance de jeunes agriculteurs qui n'ont guère connu que la culture mécanique* ».

Contrastant avec la chronologie générale des Cuma, dans la chronologie jaciste nationale l'influx de lancement date de 1953-54 et de la campagne d'année autour du concept d'« union » : l'implication de la JAC en faveur des Cuma n'est donc pas la résultante du contexte législatif, mais bien d'une dynamique interne, propre. D'une certaine façon, la vague jaciste recharge alors positivement, auprès de ceux qui en ont connaissance, le modèle des Cuma, et anticipe la deuxième vague de ce dernier. Elle permet de l'alimenter au moins en partie, de lui donner des bases qui n'étaient pas celles de la première vague de création.

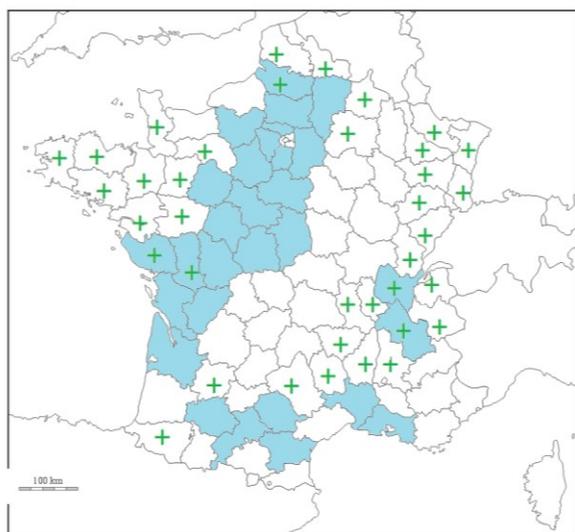
Pour autant, la vague jaciste ne submerge pas tout : des logiques externes au mouvement catholique restent actives, comme le prouvent les approches géographiques.

---

<sup>112</sup> *Jeune Rouergue*, 07-08/1959, 02/1960.

### III – La localisation des Cuma : une résultante de la cohabitation entre logiques d’acteurs différencié(e)s

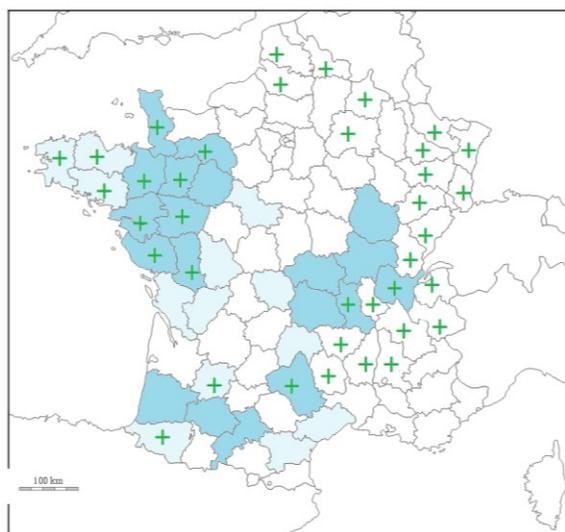
#### 1 – Échelle nationale : une connexion imparfaite entre JAC et Cuma



+ Forte implantation jaciste : + de 15 % de jeunes ruraux abonnés à la presse de masse JAC (en 1954), ou + de 100 abonnés à la presse militante (pour les responsables) en 1957

■ Départements ayant reçu plus de 30 millions de F de prêts du Crédit agricole aux CUMA entre 1946 et 1951 (d'après Chombart de Lauwe J.-B. "Aspects économiques de l'utilisation en commun du matériel agricole", Bulletin de la Société française d'économie rurale. Volume 4 N°4, 1952, p. 145)

**1951**



+ Forte implantation jaciste : + de 15 % de jeunes ruraux abonnés à la presse de masse JAC (en 1954), ou + de 100 abonnés à la presse militante (pour les responsables) en 1957

■ Nombre de CUMA en 1990 (d'après René Mauget, "Une coopération vécue à la base : les CUMA", Rémo, n°34, 2e trimestr 1990, p. 64)

■ plus de 200 dans le département

■ 150 à 200

**1990**

Sources : Chombart 1952 ; Mauget 1990

Pour tenter de prendre la mesure de l’impact régional contrasté de la présence jaciste sur le développement des Cuma, les cartes ci-dessus permettent de confronter les implantations de Cuma à des dates successives, à celles de la JAC dans sa décennie d’apogée. Le matériau utilisé n’est pas tout à fait satisfaisant car, outre les effets de seuil du mode de représentation imposé par les données disponibles, il fait la part belle à des valeurs absolues (montant total de prêts, nombre de Cuma). Cela nuit à un sain comparatisme entre les départements, mais permet néanmoins de commencer à esquisser des constats et hypothèses et à semer le doute vis-à-vis du schéma établissant un lien automatique entre JAC et Cuma.

La première carte s’appuie sur le cumul, calculé en 1951, des prêts aux Cuma effectués par le Crédit agricole depuis 1946. C’est donc la période de lancement qui est considérée (première vague). Globalement, une discordance assez nette se dessine entre implantation de la JAC et prêts aux Cuma, mais elle n’est pas forcément le signe d’une dissociation aussi marquée entre présence jaciste et naissance de Cuma : en effet, en Bretagne et dans le Nord, bon nombre de Cuma se seraient autofinancées à cette époque, sans recours au crédit (Chombart, 1952). Faire appel à la banque de façon appuyée peut néanmoins révéler que les Cuma créées étaient d’une ampleur certaine. Cette carte des prêts aux Cuma dessine trois pôles. D’abord, un axe courant de la Picardie

à l'Aquitaine, en grande partie appuyé sur le Bassin parisien, zone de grandes cultures où la JAC n'est pas très présente. Ensuite, un axe matérialisant l'isthme Atlantique-Méditerranée (des Landes à l'Aude), qui se prolonge même, à cette époque, le long de la côte méditerranéenne, jusqu'aux Bouches-du-Rhône ; ici encore, la JAC n'est que faiblement implantée. Enfin, un petit pôle rhônalpin (Ain, Isère) correspond à deux départements où, situation relativement rare là où éclosent les Cuma qui recourent notablement à des prêts, la JAC est très active. Mais ailleurs, les zones jacistes restent globalement à l'écart de l'appel au crédit pour former des Cuma : grand Ouest (sauf Vendée et Deux-Sèvres), Pyrénées Atlantiques, sud et est du Massif central, bordure des frontières nord-est et est à partir de la Savoie.

La carte de 1990<sup>113</sup> permet d'observer une géographie issue de la deuxième vague des Cuma, et de s'interroger sur les possibles effets a posteriori d'une action passée de la JAC – qui a pu un temps transiter, après la fin des années 1950, par le CNJA, largement investi désormais par d'anciens cadres jacistes. L'axe de recours marqué au crédit, centré sur le Bassin parisien, s'est étioilé. En revanche, le pôle le plus massif se positionne de façon claire, cette fois, dans un Grand Ouest – surtout dans sa partie orientale. Ici tout particulièrement, il y a correspondance entre carte des Cuma et carte de la forte implantation passée de la JAC. Le pôle de l'isthme Atlantique-Méditerranée apparaît toujours ; le fait qu'il puisse avoir des ramifications d'intensité modérée dans les Pyrénées Atlantiques et ponctuellement le Lot-et-Garonne, où la JAC fut active, ne suffit pas à introduire ici de façon justifiée l'hypothèse d'une influence notable de cette dernière, à l'échelle régionale. Un nouveau pôle s'est installé dans le centre et la bordure ouest et nord du Massif central, se poursuivant ensuite par la vallée de la Saône. Il borde, d'une certaine façon l'ancien axe majeur de Cuma financées à crédit avant 1951, en se positionnant à l'est de celui-ci. Il mord à la marge dans l'ancien pôle jaciste de la bordure sud et est du Massif central (Aveyron, Loire, et bien plus loin à l'est, Ain). Hors du Grand Ouest (et, à la marge, des Pyrénées Atlantiques, de l'Aveyron, de la Loire et de l'Ain), les zones de forte implantation jaciste passée restent hors du mouvement des Cuma, alors que le discours organisationnel diffusé "par le haut" y a été le même.

Il y a donc à se demander, là où la présence jaciste n'a pas créé de mouvement en faveur des Cuma (arc oriental, du sud et de l'est du Massif central au Nord), ce qui a pu faire obstacle localement au processus ; et, là où la forte implantation de Cuma ne s'appuie pas sur un passé jaciste significatif, qu'il s'agisse d'un pôle coopératif ancien (isthme Atlantique-Méditerranée) ou issu de la deuxième vague (centre, ouest et nord du Massif central), d'où est venue l'incitation, sachant qu'elle aurait pu être donnée tant par des instances de substitution ou concurrentes de la JAC que, possiblement, par un noyau même ténu d'anciens jacistes.

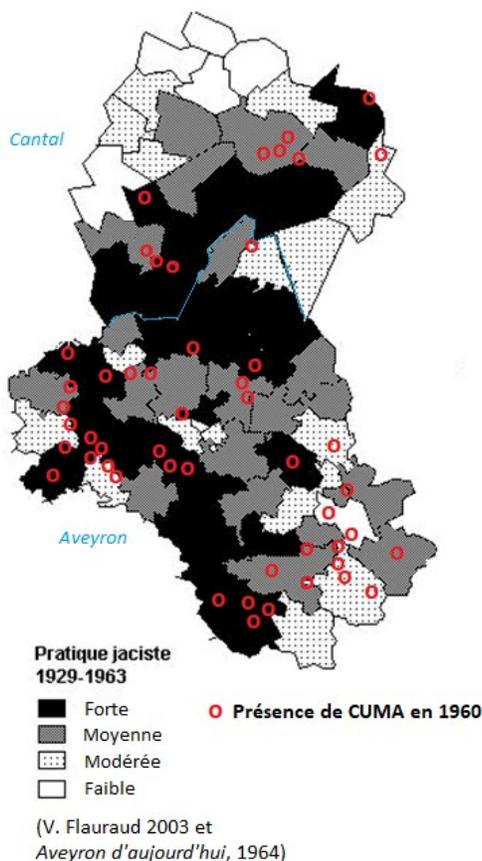
## **2 – Observer à une échelle rapprochée : la juxtaposition de modalités d'implantation contrastées**

Positionner l'observation comparative, au démarrage de la deuxième vague, non plus à l'échelle des grands ensembles régionaux ou des départements, mais à l'échelle communale et cantonale, qui plus est sur une ligne frontière entre forte et faible implantation jaciste tout en relevant

---

<sup>113</sup> La géographie des Cuma en 2011 présentée dans le *Rapport d'activité 2014* pour l'assemblée générale de la FNCUMA, p. 6, montre que les pôles majeurs sont alors restés sensiblement les mêmes.

aujourd’hui, des deux côtés de cette ligne, d’une des zones de forte implantation des Cuma, permet de suggérer la présence de jeux d’acteurs différenciés selon la prégnance de la JAC.



Dans l’Aveyron, qui a eu globalement une forte activité jaciste, il est clair (carte ci-dessous) que la majorité des premières Cuma ont pris place dans des zones de forte pratique jaciste ou à leurs marges immédiates (Ségala, ouest des Monts de Lacaune, Lézou), si l’on considère cette pratique à l’échelle infra-départementale. Il y a alors adéquation fine, et probablement, souvent, il a pu y avoir filiation directe. Toutefois font exception d’une part la haute vallée du Lot et ses marges aubraciennes (très jacistes, mais avec peu de Cuma) ; d’autre part, une large région sud-est (Grands causses et est des Monts de Lacaune) largement pourvue de Cuma alors que l’implantation jaciste n’y fut que relativement modérée. Si la densité du maillage jaciste est globalement incitative, des modulations existent donc, qui peuvent ressortir de la plus ou moins grande pertinence des Cuma selon les types de systèmes agraires locaux, et qui peuvent intégrer des effets d’entraînement dans des périphéries proches.

Dans le Cantal, toujours au début des années 1960, les Cuma sont bien plus rares, et elles sont non pas dispersées dans l’ensemble du département mais regroupées pour l’essentiel autour de deux pôles situés plutôt dans le halo périphérique des zones où la JAC a été plus présente, dans ce

département où son emprise fut plus ténue. Or ces deux pôles correspondent à des zones de proximité des champs d'expériences et du Centre de mécanique et d'expérimentation agricole mis en place par la DSA respectivement à partir de 1948 et 1950, puis des deux zones témoins spécifiques au département établies en 1952-53<sup>114</sup> : les incitations majeures ont été visiblement autres, dans ce département où la JAC n'était pas autant au centre des réseaux d'impulsion. Quand celle-ci joue, c'est semble-t-il en isolat, en lien avec la présence d'une équipe jaciste active, parfois à forte assise familiale : ainsi, à Massiac, à l'extrême nord-est ; mais même là, l'activation s'appuie aussi sur les ressources du Foyer rural. La part de l'impulsion par les actions d'agents de l'État, qui apparaît ici, et celles des autres promoteurs non jacistes, gagne ainsi à être pleinement prise en compte, à côté de celle de la JAC, en particulier pour comprendre la présence de zones denses en Cuma hors des fortes implantations jacistes.

### 3 – Intégrer la part d'impulsions non jacistes

Il faut ainsi tenir compte du fait qu'une diversité d'organisations agricoles et d'acteurs socio-politiques et institutionnels ont promu les Cuma : l'ouvrage de Denis Lefèvre<sup>115</sup> (1996) et la thèse de Philippe Assens (2002) montraient bien, déjà, qu'il ne faut pas se limiter à une impulsion jaciste.

D'abord, dans les premières années, de nombreuses associations ou des syndicats de battage créés durant l'entre-deux guerres se sont simplement transformés en Cuma pour bénéficier des avantages économiques et fiscaux réservés à ces coopératives : dans ce cas, il y avait préexistence d'une structure et s'il y avait incitation, elle pouvait être à adapter, mais non à créer (Lanneau, 1969).

Par ailleurs, la part des acteurs de gauche impliqués dans des créations a été très marquée, au départ, dans le sillage de l'impulsion légale donnée par un ministre socialiste, Tanguy-Prigent. Il s'agissait souvent de notables locaux : « *instituteur, fonctionnaire retraité, docteur, commerçant* » (Durupt 1963 : 261-263). Dans les Côtes de Gascogne, J. Mc Arthur a mis en avant « le PC et les conseillers agricoles » comme relais essentiels (Mc Arthur, 1980). Dans les décennies suivantes, ainsi que l'ont montré diverses enquêtes régionales, des militants socialistes et communistes ont, de la sorte, continué à œuvrer au développement des Cuma dans leurs territoires de prédilection : Sud-Ouest, Limousin, pourtour nord du Massif central, vallée du Rhône et Sud-Est (Brunet, 1965 ; McArthur, 1980 ; Vincq, 1997 ; Lefèvre, 1996).

Dans la sphère catholique elle-même, la JAC n'est pas seule à s'être impliquée : des prêtres ou des aristocrates ont créé des Cuma, prolongeant le rôle des notables catholiques particulièrement prégnant dans le développement des organisations rurales du 19<sup>e</sup> au milieu du 20<sup>e</sup> siècle (Itçaina, 2002 ; Cocaud, 2008).

Des agents de diverses structures publiques, privées et syndicales encadrant la profession agricole ont aussi été des vecteurs actifs, sensibilisant ou même aidant les agriculteurs dans leurs démarches d'organisation : fonctionnaires du commissariat général à la productivité, de services

---

<sup>114</sup> Champs d'expérience en Châtaigneraie et dans la région de Saint-Flour, centre de mécanique à Prunet, zones témoins de la Planèze, de Sansac-de-Marmiesse et de l'Aubrac (cette dernière, partagée avec l'Aveyron).

<sup>115</sup> Denis Lefèvre, journaliste agricole, a rédigé un ouvrage de référence sur les Cuma à l'occasion de leur cinquantième anniversaire. Il a été publié en 1996.

agricoles départementaux, instituteurs ruraux chargés des cours agricoles du soir, agents employés par des programmes localisés de vulgarisation (zones ou villages-témoins, groupements de productivité, etc.), animateurs syndicaux de FDSEA, conseillers de chambres d'agriculture qui voient leur rôle renforcé à partir des années 1960 en se substituant en partie aux FDSEA et services agricoles départementaux. Certains ont favorisé par ailleurs la création de groupes de développement, structurés sous différentes formes associatives (CETA, GDA, GVA, Civam<sup>116</sup>), et derrière certains d'entre eux, on a souvent voulu voir la main de la JAC (Houée, 1972 ; Houssel, 1978) : si ses anciens les ont largement investis, il ne s'agissait pas, là non plus, d'une exclusivité. Or ces collectifs hébergent des processus de partage d'expériences et de formation entre pairs, ainsi que de comparaison des résultats technico-économiques et d'expérimentation (Brunier, 2012). Ces groupes ont suscité la création ou la dynamisation de Cuma, et continuent aujourd'hui encore de jouer ce rôle, en étant des lieux de discussion faisant surgir des complémentarités de besoins matériels entre leurs membres et donc des projets d'investissement en commun (Lucas, 2018).

À partir des années 1980, des coopératives viticoles ont également contribué au développement des Cuma, à la suite de la mise sur le marché des premières machines à vendanger à partir des années 1970, notamment sur le pourtour méditerranéen comptant une proportion significative de viticulteurs commercialisant en coopératives (Assens, 2002), mais qui était une zone de faiblesse de l'implantation jaciste.

Cette conscience de la coexistence d'autres voies de promotion des Cuma que celle de la formation jaciste est nécessaire, pour envisager l'étendue du processus et ne pas négliger l'importance des discordances cartographiques. Elle ne vient cependant pas nier la fécondité de la JAC en la matière. Se pose alors la question de modalités concrètes par lesquelles, forts de leur formation par ce mouvement, certains acteurs ont retenu, parmi la gamme de "remèdes" qu'elle leur avait proposés, celui des Cuma, et en ont été les promoteurs.

## **IV – Des années 1960 aux années 1980 : l'action des anciens jacistes et le développement des Cuma**

### **1 – La création disparate de Cuma par les jacistes, dans un contexte peu favorable**

#### *1.1 – Des organisations exigeantes en compétences organisationnelles*

Différentes études tendent à montrer que les (ex-)jacistes créant des Cuma dans la "seconde vague" amorcée en 1955 étaient encore des pionniers introduisant une innovation organisationnelle qui pouvait être regardée avec suspicion. Ainsi, certains d'entre eux furent qualifiés de « *communistes* », par exemple en Bretagne, ce qui constituait une injure dans des régions marquées par de hauts niveaux de pratique religieuse allant alors de pair avec un vote conservateur. Cette prise d'initiative par des jacistes dans un climat de défiance s'est opérée souvent sur la base de petits noyaux de jeunes agriculteurs créant leur Cuma. Mais nombre de ces nouvelles Cuma pionnières ont rencontré des difficultés dans leur expérimentation d'une organisation nouvelle

---

<sup>116</sup> CETA : Centre d'études techniques agricoles ; GDA : Groupe de développement agricole ; GVA : Groupe de vulgarisation agricole ; Civam : Centre d'initiatives et de vulgarisation agricole en milieu rural.

reposant sur des processus complexes pour l'époque : tenue d'une comptabilité, mise en œuvre des principes du droit coopératif, gestion des échanges de travail de manière formalisée à travers les banques de travail, etc. Ceci peut expliquer le temps nécessaire pour parvenir à une organisation stabilisée, et encore plus pour inspirer confiance aux autres agriculteurs du territoire, d'autant plus que de nombreuses dispositions économiques pouvaient avantager, jusqu'au début des années 1980, les autres modes d'organisation collective adaptés des anciennes pratiques d'entraide (copropriété ou prêt de machines) (Allaire, 1979 ; Barthélémy de Saizieu, 1984 ; Nicourt, 2013). Chombart de Lauwe insistait d'ailleurs, lors de la phase primitive, en 1952, sur les enjeux forts du management des Cuma :

*« Dans la création des Cuma, qui sont des sociétés de personnes, l'action des hommes est encore plus marquante. Il faut quelqu'un pour constater qu'il y a un besoin de matériel agricole pouvant être satisfait par une Cuma, ensuite, pour décider les bonnes volontés à se grouper, et enfin pour diriger l'affaire et aplanir les différends entre les adhérents. Dans ces petites démocraties que sont les coopératives, un fort pouvoir exécutif est souvent indispensable. Les enquêteurs sont unanimes à signaler l'importance du rôle des dirigeants dans la réussite des Cuma. "Pas de chef, pas de Cuma", écrit brutalement l'un d'entre eux. »*

Le savoir-faire de la JAC dans l'éducation à la prise de responsabilités et l'ouverture à la formation peut ainsi avoir été déterminant pour que les jacistes aient été ces porteurs d'impulsion, là où le mouvement était bien implanté et où la Cuma apparaissait comme une solution appropriée. Même dans des régions de faible implantation du mouvement jaciste, ils ont pu prendre la suite ou cohabiter avec les "impulseurs" présents dès la première vague.

### 1.2 – D'autres formes collectives de mécanisation

Toutefois, de même que la formation jaciste n'avait fait que positionner les Cuma dans un panel de solutions, de nombreux jacistes ont mis en place d'autres modalités de mécanisation partagée, telles que la copropriété de machines, ou la réalisation de travaux en commun en regroupant les équipements de chaque participant, en complément du recours à l'entreprise de travaux agricoles. Ainsi, l'étude de Gröger (1981) menée au milieu des années 1970 dans une commune du Ségala aveyronnais, zone de forte implantation jaciste dans les décennies d'après-guerre où les Cuma ont pourtant été précocement plus fréquentes qu'ailleurs dans le département (voir *supra*), révèle leur absence dans la localité étudiée. À leur place est relevé le recours à une variété d'autres pratiques collectives autour de la mécanisation, largement répandues au sein de l'ensemble des exploitations, lesquelles sont majoritairement de petite ou moyenne taille (avec une surface moyenne de 24 ha) : copropriété, prêt et échange de machines acquises individuellement, mise en commun du travail et des équipements individuels pour les chantiers d'ensilage. Ces modalités collectives visent à mieux faire face à la croissante intégration de l'agriculture aux marchés. Persistent aussi une variété d'usages collectifs autour d'activités non-mécanisées, notamment tenues par les femmes : entraide pour l'abattage des canards et cochons, vendanges en commun des petites parcelles de vigne. Gröger montre que malgré les subventions accordées aux Cuma, ces autres pratiques collectives se révèlent plus compétitives, notamment en raison de conditions d'emprunt bancaires pouvant être

plus intéressantes pour l'achat individuel<sup>117</sup>, et des exigences administratives pour l'organisation en Cuma, apparaissant compliquées aux yeux des agriculteurs.

### *1.3 – Des systèmes agraires offrant d'inégales prises à la mécanisation partagée*

Si le développement de ces différentes modalités de partage, dont les Cuma n'étaient qu'une des options, est apparu inégal au sein des régions de forte implantation jaciste, comme l'ont bien fait apparaître les confrontations cartographiques, c'était aussi que ces régions se caractérisaient par une diversité de systèmes agraires, qui n'ont pas tous offert des prises à la mécanisation partagée.

Ainsi, Houssel (1986) a montré que les systèmes fondés sur la polyculture-élevage se sont révélés plus propices au développement des Cuma et d'autres formes collectives organisées autour du travail et des équipements. Or la JAC s'est prioritairement développée dans les régions de pratique religieuse assidue, davantage caractérisées par la présence d'une main d'œuvre abondante sur de petites surfaces. De fait, la modernisation par les techniques d'intensification par le travail a davantage été saisie dans ce genre de contexte, poussant au développement de l'élevage laitier plutôt qu'aux orientations plus extensives moins génératrices de valeur ajoutée par hectare (grandes cultures, élevage allaitant). Cette spécialisation laitière a aussi été favorisée par le fait que nombre des régions de pratique religieuse assidue se situaient dans des territoires de faible potentiel agronomique (Grand Ouest, écharpe montagnaise allant du Pays basque aux Vosges). Les faibles possibilités d'agrandissement induites par la densité d'exploitations ont donc encouragé le recours aux techniques d'intensification animale (sélection génétique, insémination artificielle) ce qui a aussi entraîné des stratégies d'intensification fourragère. Ainsi, l'ensilage d'herbe s'est d'abord développé pour améliorer la valorisation des fourrages prairiaux, puis la culture du maïs, récolté aussi en ensilage, s'est développée à partir des années 1970. De nouveaux besoins d'équipement se sont ainsi fait jour pour la récolte de ces fourrages, ainsi que pour l'implantation de ces nouvelles cultures annuelles, faisant naître un fort besoin de traction, pour le labour notamment. Les trajectoires d'intensification de ce type ont surtout concerné les Pyrénées-Atlantiques, le grand Ouest, les contours méridionaux et orientaux du Massif central. Elles expliquent le recours à la mécanisation partagée pour atténuer les coûts d'acquisition des nouvelles machines nécessaires, au sein de régions où les ex-jacistes étaient souvent nombreux, et acculturés aux vertus de ce type de coopération.

De manière différente, le processus de modernisation de l'élevage laitier des zones jurassienne et nord-alpines, pourtant de forte implantation jaciste, s'est peu appuyé sur les Cuma (Perrier-Cornet, 1986). Dans ces régions à vocation herbagère, l'ensilage s'est peu développé en raison de ses impacts négatifs sur les processus de transformation fromagère, d'où l'appui uniquement sur la fenaison pour constituer les fourrages stockés, dont l'opération et les équipements sont moins propices à l'utilisation partagée.

---

<sup>117</sup> Dans son étude d'une commune en Haute-Garonne, Allaire (1979) montre aussi la supériorité économique du système d'entraide fondé sur des échanges de matériel individuel, comparativement à la Cuma.

## **2 – La contribution jaciste à la structuration fédérative**

### *2.1 – Les fédérations de Cuma : un terrain d'engagement privilégié par certains jacistes*

Nombre d'études documentent la diversité des engagements professionnels des jacistes devenus agriculteurs au sein des nombreuses organisations agricoles alors existantes et nouvellement créées dans les décennies d'après-guerre, dont les fédérations de Cuma. Lefèvre (1996) explique notamment une préférence particulière de certains d'entre eux pour l'engagement au sein du réseau fédératif des Cuma. L'engagement dans une fédération départementale des Cuma a en effet été privilégié par certains ex-jacistes peu à l'aise dans les responsabilités syndicales où les enjeux politiques et stratégiques pouvaient prédominer, quand ils n'ont pas été marginalisés par certains de leurs anciens collègues jacistes aux perspectives et idées différentes. Les fédérations cumistes représentaient par ailleurs souvent un lieu d'engagement ingrat, peu générateur de prestige pour les responsables de ces organisations faiblement dotées de moyens et de prérogatives politiques (Lefèvre, 1996).

Pour les ex-jacistes engagés dans ces structures, leur expérience de responsables de Cuma, et les difficultés rencontrées dans la création et gestion de ces dernières les ont incités à améliorer l'accompagnement du fonctionnement de ces coopératives en recourant à des agents salariés par les fédérations et à l'élaboration d'outils adéquats (guides, références, etc.).

### *2.2 – À l'Ouest, du nouveau*

En conséquence, dans l'Ouest les ex-jacistes dominent parmi les responsables fédératifs. Au début des années 1960, leur volonté de faciliter la gestion des Cuma rencontre des conditions plus favorables pour se concrétiser, grâce à leur communauté d'idées avec l'enseignant-chercheur rennais Louis Malassis. Cet économiste, proche des réseaux jacistes par ses origines familiales paysannes, est désireux, avec d'autres collègues, de contribuer au développement de l'agriculture de groupe. Ceci aboutit à la création à Rennes en 1962 du CEDAG (Centre d'études et de diffusion de l'agriculture de groupe), à partir duquel une ingénierie s'élabore pour faciliter l'essor des organisations collectives des agriculteurs, tout en permettant l'émergence de la Fédération régionale des Cuma de l'Ouest (Bretagne, Normandie et Pays-de-Loire) créée en 1982. Les outils ainsi développés allient parcours de formation, méthodes de gestion, et création en 1974 d'un magazine spécifique, la revue *Entraid'Ouest*. La question de l'organisation du travail va faire l'objet d'études, également, au sein de cet organisme, qui assure ainsi une activité de veille stratégique, favorisant la structuration du réseau des Cuma et de sa capacité de réflexion prospective (Assens, 2002).

Les innovations organisationnelles impulsées par l'organisation du CEDAG vont ensuite inspirer les autres fédérations régionales de Cuma qui lanceront des répliques régionalisées du magazine *Entraid'* (*Entraid'Oc* lancé en 1981, par exemple, dans le Sud-Ouest) pour faciliter la diffusion des « *bonnes pratiques* » (Assens, 2002).

## **3 – Une contribution jaciste postérieure et indirecte dans un contexte plus favorable**

### *3.1 – Après 1981, un réseau fédératif offrant plus d'appuis*

La structuration croissante de fédérations départementales et régionales des Cuma et la circulation des outils ingénieriques conçus, notamment dans celles de l'Ouest grâce à la force et à

la densité des réseaux des ex-jacistes, va progressivement améliorer leur capacité à appuyer le développement des Cuma dans leurs territoires, de manière visible surtout à partir des années 1980.

En effet, le début des années 1970 a été marqué par un essoufflement du rythme de création des Cuma, avec des variantes, cependant, selon les départements et régions, certaines zones voyant diminuer le nombre de Cuma (parfois dès la fin des années 1960 pour certaines fédérations). Plusieurs facteurs interviennent alors en défaveur des Cuma : meilleurs revenus agricoles résultant notamment de la mise en place de la PAC pour certaines filières, extension de la TVA à l'agriculture à partir de 1968, incitant une partie des exploitations à l'investissement individuel, nouvelles exigences administratives et statutaires pour la gestion des Cuma.

Cependant, de manière concomitante, d'autres facteurs préparent le terrain à un regain d'intérêt ultérieur des Cuma, comme l'introduction de la TVA qui a entraîné l'acquisition croissante des compétences de gestion comptable dans une partie des exploitations, compétences essentielles aussi pour administrer les Cuma qui apparaissent de la sorte moins complexes à gérer. Le moindre dynamisme des Cuma incite aussi certaines fédérations à redoubler d'efforts dans leur structuration et dans le développement de capacités d'accompagnement. Les effets des chocs pétroliers contractent d'abord les investissements, tant dans les exploitations que dans les Cuma, avant d'intensifier les recherches de réduction des charges de la part des agriculteurs en quête d'une meilleure rationalisation économique.

Tous ces facteurs configurent un contexte favorable à l'organisation en Cuma, phénomène amplifié après 1981 avec la mise en place des prêts bonifiés spécifiques à ces coopératives, par le gouvernement de gauche nouvellement arrivé au pouvoir. Ceci conduit les fédérations de Cuma, qui s'étaient davantage structurées au cours de la décennie précédente, à se doter d'une fonction d'administration des aides publiques pour faciliter l'accès des Cuma existantes et de celles qui se créent nouvellement à cet instrument public. Le nombre de Cuma s'accroît de nouveau tout au long des années 1980 pour dépasser les 12 000 unités, nombre autour duquel le décompte national stagne et oscille depuis lors (Assens, 2002).

### *3.2 – La conversion en Cuma de groupes informels anciennement créés par des jacistes*

Dans les régions d'ancienne implantation jaciste forte, majoritairement orientées vers l'élevage laitier, trois autres facteurs se sont conjugués pour contribuer significativement à ce nouvel essor cumiste.

Premièrement, la mise en place des quotas laitiers en 1984 a intensifié les stratégies de réduction des charges face aux possibilités plus limitées de croissance des volumes produits par les exploitations concernées. Deuxièmement, le maïs n'a cessé de se développer au sein de ces systèmes fourragers, davantage encore après 1992 avec la nouvelle PAC subventionnant cette culture mais pas les surfaces herbagères, renforçant de fait les charges d'équipement nécessaires à l'implantation et à la récolte mécanisée de ce fourrage. Troisièmement, ces régions connaissent une densité significative de groupes d'entraide et/ou de copropriété initialement impulsés par d'ex-jacistes, qui se transforment alors en Cuma, dont l'organisation apparaît moins complexe, surtout aux yeux de la génération de leurs enfants. (Lucas, 2018).

## **CONCLUSION**

Face à l'affirmation courante de l'existence d'un lien quasi exclusif entre anciens jacistes et création de Cuma, notre travail montre une réalité plus complexe concernant l'articulation entre l'action de la Jeunesse agricole catholique et les processus de développement de ces coopératives.

La réflexion la plus approfondie sur les enjeux de la coopération autour du machinisme a certes été produite après-guerre par un ancien secrétaire général de la JAC, René Colson, dans son ouvrage de 1950, *Motorisation et avenir rural*. Ce livre, centré sur les différents changements qu'introduit la mécanisation au sein des exploitations agricoles, inclut une enquête sur des Cuma existantes. Mais le concept central qu'il promeut est plus large, tout en incluant les Cuma : il s'agit de l'« association à taille humaine », regroupant un petit nombre de petites et moyennes exploitations proches, qui peuvent partager des équipements et du travail sous des formes multiples. Ce sont là des moyens d'adapter la mécanisation aux réalités des structures de petite et moyenne taille et ainsi d'éviter leur disparition et la prolétarianisation des travailleurs ruraux. Mais ce faisant, en rattachant les Cuma à un concept positif, en en faisant une solution pratique (parmi d'autres), il a permis sans doute de les extraire de représentations qui pouvaient fréquemment associer les premières d'entre-elles, dans certaines régions, d'abord à un militantisme socialiste ou communiste.

Toutefois, de même que les Cuma n'ont pas été, en soi, un élément nodal de la pensée de René Colson, elles n'ont été pour la JAC, alignée sur le concept large d'« association », que l'une des composantes d'une panoplie de solutions pratiques à expérimenter, en fonction de l'analyse de chaque situation locale, pour faciliter le progrès agricole et permettre le maintien d'exploitations familiales viables : les CETA, les coopératives d'approvisionnement et de collecte, le syndicalisme, l'insémination artificielle, les engrais, le remembrement, le crédit, la spécialisation productive, etc. Ce n'est donc pas toute la gamme des Cuma, indifféremment, qui est promue par la JAC (dès avant l'impulsion législative de 1955) ; ce sont, plutôt, des Cuma de proximité réunissant des exploitations familiales, dans un esprit d'union. Ainsi, le discours jaciste s'adapte aux diverses réalités du terrain, où les processus de mécanisation, progressant inégalement selon les régions, donnent lieu à des pratiques collectives variées. Les exemples rapportés par la presse jaciste concernent surtout le Grand Ouest et les contours orientaux du Massif central, où la JAC était bien implantée et où le système agraire associant polyculture et élevage, dans des exploitations moyennes qui se mettent à recourir à l'ensilage – ce qui accroît les charges d'équipement –, pouvait faire de la Cuma un outil pertinent – du moins, si les avantages concurrentiels de l'équipement individuel, ou la complexité du travail de gestion d'une telle structure, ne repoussaient pas le passage à l'acte.

Dans ces régions, il y a donc, de façon globale, concordance entre passé jaciste et recours marqué aux Cuma. Les anciens militants, en ce cas, ont investi non seulement les structures locales, mais les fédérations départementales et régionales, avec des dynamiques de cooptation accroissant leur présence dans la conduite de ce réseau coopératif. Dans l'Ouest en particulier (qui se dote d'une fédération régionale en 1982), cette forte présence a porté l'élaboration d'une ingénierie spécifique co-construite avec des chercheurs rennais, renforçant l'auto-organisation collective des

agriculteurs. Les outils ainsi développés (formation, guides, revue *Entraid'Ouest* créée en 1974) ont graduellement profité à l'ensemble du réseau national des Cuma et permis, ce faisant, la diffusion des bonnes expériences de gestion de ces structures. C'est de cette façon détournée qu'une influence jaciste, valorisant ses atouts en matière de formation ou de réflexion sur le développement local, a pu indirectement s'exercer, par le biais du réseau fédératif, y compris dans des zones où le mouvement n'avait été que faiblement présent. Ce développement ingénierique et fédératif a généré progressivement des conditions plus favorables à la création et à l'organisation réussie des Cuma, de conserve avec d'autres facteurs propices, comme l'extension de la pratique de la gestion comptable dans une partie des exploitations, requérant des compétences qui pouvaient ensuite être transposées dans l'administration des Cuma. Ainsi, des groupes d'entraide et/ou de copropriété de machines hors Cuma, initialement impulsés par d'ex-jacistes dans leurs zones de prédilection, se sont transformés en Cuma dans les décennies suivantes, parfois sur l'initiative de la génération de leurs enfants, en particulier à partir des années 1980, quand ont été mis en place des prêts bonifiés spécifiques aux Cuma. Cet instrument de politique publique est en effet intervenu dans une période par ailleurs propice à l'organisation en Cuma dans certaines filières, à l'exemple de l'élevage laitier fortement développé dans les anciennes régions de forte implantation jaciste, où l'instauration des quotas en 1984 a intensifié les stratégies de réduction des charges face aux possibilités plus limitées de croissance de la production.

Même si les Cuma ne constituaient pas un élément central du référentiel jaciste, la JAC a bien produit un substrat idéologique et sociologique chez ses militants et sympathisants, qui a favorisé plus tard leur participation aux recompositions d'une variété d'usages collectifs autour de la mécanisation partagée. L'héritage jaciste a débordé de ses zones d'origine grâce au maillage fédératif des Cuma. Cependant, ce schéma de contribution multiforme des acteurs de cette force sociale que constituait la JAC au développement des Cuma est aussi identifiable de la part d'autres courants idéologiques : ainsi, le Sud-Ouest montre aussi des réalités d'essor des Cuma et de structuration fédérative à partir d'agriculteurs issus de courants dissidents du syndicalisme agricole (rassemblés notamment au sein du comité de Guéret, ou au MODEF<sup>118</sup>), promouvant la Cuma comme un mode de résistance à l'industrialisation de l'agriculture (Assens, 2002).

Ce travail montre l'intérêt d'une multiplication des études historiques sur les différents acteurs sociopolitiques ayant œuvré à travers la diversité des processus sociotechniques induits par les politiques de modernisation agricole, pour y résister ou se les approprier de diverses manières. De telles études peuvent en effet éclairer et permettre de mieux comprendre les réalités actuelles de la diversité des modes d'organisation des agriculteurs.

---

<sup>118</sup> Mouvement de défense des exploitants familiaux, créé en 1959, d'obédience communiste (Tavernier, 1968).

# ANNEXE

## Cuma ou autres « remèdes » évoqués par la presse jaciste nationale pour maintenir de petites exploitations familiales

Niveau d'implantation jaciste		Niveau de présence, à terme (fin XXe), des Cuma		Exemples localisés développés par le journal de masse de la JAC, <i>Jeunes forces rurales</i>
Fort	Faible	Fort	Faible	
X		X		<ul style="list-style-type: none"> <li>Loire inférieure 1953 : 7 exploitants, 120 ha labourables (donc 17 chacun en moyenne) dont 45 en céréales, Cuma de moissonnage-battage (moissonneuse, râteau faneur, ramasseuse-presse ; faible gain en argent, mais gain énorme en temps</li> <li>Loire inférieure, 1954</li> <li>« Ouest » 1954 : Cuma conseillée comme meilleure solution pour rester avec 7 ha</li> <li>[contre-exemple – Orne 1954 : rejet de la course à la mécanisation dans de petites exploitations : chercher d'abord tous les autres moyens d'augmenter la productivité (amendements, ensilage, insémination, alimentation équilibrée, contrôle laitier) ; faible volonté de remise en cause par les agriculteurs ; rôle d'impulsion de la DSA.]</li> <li>Ain 1954 : sur 12 ha : élevage, amorce difficile, aidée par l'investissement d'un des membres pour des machines autres que la batteuse ; les autres membres ont remboursé ensuite, convaincus</li> <li>Ille-et-Vilaine, 1957 : Cuma de 200 exploitants, 20 machines dont 3 tracteurs, 3 moissonneuses (partie d'une initiative de frères jacistes en 1947, travaillant dans la même exploitation ; achats en commun des frères, puis avec la sœur et le beau-frère en 1952, rejoints ensuite pas les cultivateurs voisins encouragés par l'exemple, avec Cuma à partir de 1953</li> <li>[contre-exemple – Côtes-du-Nord, 1958 : spécialisation, sur 8 ha (artichauts, pommes de terre) ; au lieu d'un tracteur, a acheté camion pour livrer ; pas de Cuma]</li> <li>Ille-et-Vilaine 1958 : 12,5 ha, dès 1952 utilisation de la Cuma au maximum (pour les gros labours, foins, moissons) ; c'est elle qui dégage beaucoup de temps et permet de vivre « humainement » ; orienté vers l'élevage (bovins, porcs gras) ; révolution fourragère : prairie temporaire, clôture électrique ; 1955, formation d'un groupement sanitaire du bétail avec des exploitants région</li> <li>[contre-exemple – Bretagne 1958 : 9 ha, spécialisation dans l'élevage de porcs + bovins et un peu de polyculture ; un tracteur en association avec 2 autres exploitants, sans Cuma]</li> <li>[contre-exemple : Vendée 1958 : 25 ha, spécialisé dans l'élevage ; présence d'un CETA ; révolution fourragère ; engrais ; matériel (non rentable pour la seule superficie) possédé en commun avec une exploitation voisine de 30 ha mais hors Cuma]</li> <li>Côtes-du-Nord 1960 : Cuma + remembrement</li> </ul>
X			X	<ul style="list-style-type: none"> <li>[contre-exemple – Isère, 1953 : dans un village témoin sélectionné (élevage, blé, avoine, prairies artificielles) : essayent avec technicien tout un tas d'améliorations ; absence de mention de Cuma]</li> <li>Isère 1954 : la formation d'une Cuma est conseillée</li> <li>[contre-exemple – Alpes, 1954 : sur 10 ha, spécialisation dans l'élevage avec création de prairies artificielles ; 1 tracteur en communauté avec 2 oncles (donc, sans Cuma) ; difficulté à grouper les agriculteurs]</li> <li>Nord, 1954 : cas de non-adhésion initiale à une Cuma, entraînant, après, le regret de ne pas s'y être associé</li> <li>[contre-exemple : Haute-Savoie près du lac Léman 1958 : 3 ha, spécialisés en framboises, fraises, cassis ; une coopérative de vente pour l'écoulement production ; mais pour les machines, un motoculteur suffit ; le problème est davantage la main d'œuvre pour ramasser]</li> </ul>
	X	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dordogne, 1951 : la polyculture du Sud-Ouest a tout à gagner de toutes les formes de coopération, dont celle pour l'achat de matériel, permettant un gain de temps et d'argent</li> <li>Puy-de-Dôme 1958 : 20 ha, élevage, prairies temporaires et engrais ; la Cuma serait une bonne solution mais peu de gens sont décidés à évoluer</li> <li>Puy-de-Dôme 1958 : faiblesse de la coopération, du syndicalisme ; forte activité forestière parallèle ; spécialisation dans l'élevage laitier, avec prairies temporaires, usage d'engrais ; une Cuma est formée pour l'achat d'un distributeur</li> <li>Charentes 1958 : 17 ha dont 4 de bois, 8 labourables (céréales, trèfles-luzerne, vigne) + 5 ha de prairie naturelle, 3 vaches, 2 chevaux ; parcelles très éclatées ; la Cuma permet d'avoir juste 1 tracteur quelques heures pour travaux urgents ; il faudrait un remembrement</li> </ul>
	X		X	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marne 1954 : évocation de cas de très grosses Cuma, à 60 adhérents, ou finissant par se scinder en deux</li> <li>[contre-exemple – Seine inférieure 1954 : 67 ha, pas de Cuma mais association entre frères, tracteur à 3 puis outils allant avec et contrôle laitier, fourrage, engrais ; mais un CETA a été monté avec les jeunes]</li> </ul>

## **BIBLIOGRAPHIE**

ALLAIRE, G. (1979). Structures de production et systèmes de cultures : Garac, Haute-Garonne. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 50 (2), 269-292

ASSENS, P. (2002). *Les compétences professionnelles dans l'innovation : Le cas du réseau des coopératives d'utilisation de matériel agricole*. Thèse de doctorat, Université de Toulouse

BARRAL, P. (1968). *Les agrariens français de Méline à Pisani*. A. Colin.

BARTHÉLÉMY DE SAIZIEU, T. (1984). Les formes actuelles de l'entraide agricole dans une commune de Basse-Bretagne. *Ethnologie française*, 14 (4), 363-376

BRUNIER, S. (2012). *Conseillers et conseillères agricoles en France (1945-1983) : L'amour du progrès aux temps de la "révolution silencieuse"*. Thèse de doctorat, Université Grenoble-Alpes.

BOUGEARD, C. (2002). *Tanguy-Prigent, paysan ministre*. PUR.

BRUNET, R. (1965). *Les campagnes toulousaines, étude géographique*. Thèse de doctorat. Toulouse, Association des Publications de la Faculté des Lettres.

CHOMBART DE LAUWE, J. (1952). Aspects économiques de l'utilisation en commun du matériel agricole [d'après une enquête dans dix régions]. *Bulletin de la Société française d'économie rurale*, 4 (4), 1-187.

COCAUD, M. (2008). Un modèle de solidarité du monde agricole d'après-guerre : Le mouvement CUMA, In ANTOINE, A. & MISCHI J. dir., *Sociabilité et politique en milieu rural*, PUR, 159-168

COLSON, F. (1980). La JAC et la modernisation de l'agriculture. In F. Colson, P. Houée, Y. Lambert, *JAC et modernisation de l'agriculture de l'Ouest*, INRA Rennes, 107-135.

COLSON, R. (1950). *Motorisation et avenir rural*. CNER

CORNU, P., MAYAUD, J.-L. dir. (2007). *Au nom de la terre. Agrarisme et agrariens en France et en Europe du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*. La boutique de l'histoire

DURUPT, M.-J. (1963). *Les Mouvements d'action catholique facteurs d'évolution du monde rural*. Thèse de doctorat. IEP Paris.

FLAURAUD, V. (2003). *La JAC dans le Massif central méridional (Aveyron, Cantal), des années 1930 aux années 1960*. Thèse de doctorat. Université d'Aix-Marseille 1.

FORT, R. (2001). *Ils ont révolutionné le monde rural. L'aventure de la JAC en Bretagne (1930-1970)*. Editions Le Télégramme.

GRÖGER, B.L. (1981). Of men and machines: Co-operation among French family farmers. *Ethnology*, 20 (3), 163-176.

HOUÉE, P. (1972). *Les étapes du développement rural ; t.2 : La révolution contemporaine (1950-1970)*. Éd. ouvrières

HOUSSEL, J.-P. (1978). *Le Roannais et le haut-Beaujolais. Un espace à l'écart des métropoles*. Presses universitaires de Lyon

HOUSSEL, J.-P. (1986). Pour une étude de l'héritage actuel de la Jeunesse Agricole Catholique (JAC). *Géocarrefour*, 61 (4) [« La modernisation des campagnes de la région Rhône-Alpes »], 461-475.

ITÇAINA, X. (2002). Catholicisme, économie identitaire et affinités électives : Les coopératives basques comme groupements volontaires utopiques. *Social Compass*, 49 (3), 393-411.

LANNEAU, G. (1969). Agriculteurs et coopération. *Archives Internationales de Sociologie de la Coopération*, janvier-juin, 131-200.

LEFÈVRE, D. (1996). *À l'ombre des machines : Les CUMA, 50 ans de solidarités locales*. Entraid'.

LEROUXEL, A. (1954). *René Colson un rural d'avant-garde*. Éditions de l'EPI/JAC

LUCAS, V. (2018). *L'agriculture en commun : Gagner en autonomie grâce à la coopération de proximité. Expériences d'agriculteurs en Cuma à l'ère de l'agroécologie*. Thèse de doctorat, Université d'Angers.

MAUGET, R. (1990). Une coopération vécue à la base : Les Cuma. *RECMA*, 34, 55-65.

MC ARTHUR, J. A. (1980). Machines agricoles et transformations sociales : Accès au matériel agricole en CUMA et organisations agricoles dans deux cantons de Haute-Garonne. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 51 (4), 411-439.

NICOURT, C. (2013). *Être agriculteur aujourd'hui : L'individualisation du travail des agriculteurs*. Éditions Quae.

PELLETIER, D. (1996). « Économie et humanisme ». *De l'utopie communautaire au combat pour le tiers-monde (1941-1966)*. Éditions du Cerf

PERRIER-CORNET, P. (1986). Le massif jurassien. *Économie rurale*, 195.

TAVERNIER, Y. (1968). Le Mouvement de coordination et de défense des exploitations agricoles familiales (MODEF). *Revue française de science politique*, 18 (3), 542-563

VINCQ, J.-L. (1997). Intérêt individuel et action collective au sein des groupes d'agriculteurs : L'exemple des Cuma dans le Tarn. *Geodoc*, 47, 3-29.